

CAEN CARPIQUET		SAS AEROPORT CAEN		LFKR
Ouvvert à la CAP / AIP, VAC		NORMANDIE		
		☎ +33 (0)2 31 71 20 13		
49°10'24"N 000°27'00"W - 256 ft (10 hPa)				
RWY	13/31 13L/31R	1900 x 45 800 x 50	47 F/C/W/T 1.5 t	Revêtue Non revêtue
Balissage	13	PAPI 3.0° (5.2 %)		42 ft
AVT	Carburants : AVGAS 100LL, JET A1. Lubrifiants : NIL. Paiements : Carte bancaire (VISA, AMEX, MASTERCARD), carte Air BP, US Air Card, fuel release.			
COM	ATIS DEAUVILLE APP TWR / A/A / STAP SOL	123.080 Mhz 120.350 Mhz 134.525 Mhz 121.790 Mhz	☎ 02 31 08 42 80	
NAV	NDB VOR/DME ILS/DME 31	CNE CAN CN	404 Khz 114.450 Mhz/CH 91 Y 110.950/330.650 Mhz/CH 46 Y	
Douanes	PN obligatoire pour les vols extra-Schengen :			
Police	LUN-VEN : 0530-2100 avec PN 24 HR, SAM : 0600-1900 avec PN 72 HR, DIM et JF : 0800-2100 avec PN 72 HR. En dehors de ces horaires, PPR PN 72 HR sous réserve acceptation. Toute demande ne respectant pas les PN sera refusée. Toute annulation ou modification doit être communiquée à l'exploitant.			
RFFS	Niveau 6. Possibilité Niveau 6 ; PPR PN 72 HR à : aerotraffic@caen.cci.fr Niveau 5-6 : HOR annoncés par NOTAM. Niveau 2 : PN 30 min pour MEDEVAC. RFFS maintenu jusqu'à l'arrivée du dernier vol programmé. En dehors de ces HOR, RFFS non assuré.			
MET	0100-2200 - RENNES - ☎ (IFR) : 02 22 51 54 16			
ATS	Horaires indicatifs (cf. NOTAM pour précisions) : LUN-VEN : 0500-2115, SAM : 0600-1900, DIM et JF : 0630-2100. Extension possible sous conditions : - PN 72 HR (sous réserve acceptation). - Vols commerciaux seulement. - Jusqu'à 2359 maximum. - Vol privés, ferry et fret refusés.			
☎ @	FAX : 02 31 26 01 92 - @ : aerotraffic@caen.cci.fr Fréquence Opérations : 131.400 Mhz.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio.

Dangers à la navigation aérienne :

AD susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer.

Aéromodélisme : Hors HOR ATS : Risque de présence d'aéromodèles SFC-950 ft AMSL.

Aéromodélisme (N° 8976) : Risque de présence d'aéromodèles SFC-1200 ft AMSL (interférence avec la procédure VOR RWY 13).

Aéromodélisme en limite extérieure de CTR :

N° 9002 : SFC- 1200 ft ASFC / 1400 ft AMSL, SR-SS, vols radio-commandés.

N° 8376 : SFC- 1000 ft ASFC / 1200 ft AMSL, SR-SS, vols radio-commandés.

Activités diverses :

Voltage (N° 6300) : Verticale RWY 13/31, 2000 AMSL - 4500 ft AMSL, SR-SS.

SUM : SAT-SUN, HOL : 1000-1300 interdit pour les aéronefs non équipés de réducteur de bruit.

SUM : SAT-SUN, HOL : 1700-SS interdit sauf dérogations exceptionnelles accordées par le gestionnaire de l'aérodrome les week-ends précédant une compétition. Information des usagers sur :

- CAEN TWR ou DEAUVILLE APP pendant HOR ATS,
- RENNES INFO hors HOR ATS CAEN et DEAUVILLE.

CAHORS LALBENQUE		Syndicat Mixte Ouvvert de Cahors Sud		LFCC
Ouvvert à la CAP / AIP, VAC		(SMOCS)		
		☎ 05 65 21 52 12		

44°21'02"N 001°28'43"E - 912 ft (33 hPa)

RWY	13/31 13L/31R	1500 x 30 1080 x 50	32 F/B/W/T /	Revêtue Non revêtue
Balissage	13	APAPI 2.8° (4.9 %)		
AVT	JET A1 : LUN-VEN : 0815-1100, 1300-1700. AVGAS 100 LL automate H24 avec la carte TOTAL sinon LUN-VEN : 0815-1100, 1300-1700. Paiement accepté : espèces, carte TOTAL, chèques, carte SEA AEG FUEL (MIL). Aéro Maintenance du Quercy : ☎ : 09 84 20 64 55 / 05 65 30 97 44 - @ : aeroduquercy@free.fr ICARIUS ☎ : 05 65 24 75 28 - @ : j.deidda@icarius.fr			
COM	CLERMONT APP AFIS	133.725 Mhz 119.225 Mhz		

RFFS Niveau 1.
MET 0145-2245 - TOULOUSE BLAGNAC - ☎ (IFR) : 05 61 16 43 12.
ATS AFIS : LUN-VEN : 0815-1100, 1300-1700.
 En dehors de ces HOR O/R AFIS pour vols IFR. SAM, DIM et JF : assuré uniquement au profit des vols IFR avec PPR le jour ouvrable précédent avant 1600.
 ☎ : 05 65 21 00 48 (AFIS) - @ : afis@cahors-sud.fr
 ☎ @ @ : contact@cahors-sud.fr
 ACB du Quercy : 05 65 21 05 96.
 Centre de VAV lotois : 05 65 21 76 09.
 CERP (Centre Ecole Régional de Parachutisme) : 05 65 21 00 54 - FAX : 05 65 21 08 47.
 Airvolia : 06 27 49 49 09

Conditions d'utilisation de l'AD :

Activité IFR possible. AD réservé aux ACFT munis de radio. Utilisation simultanée des deux pistes interdite.

Dangers à la navigation aérienne :

Dans certaines conditions météorologiques, les attelages avions-planeurs du Centre de Vol à Voile Lotois peuvent être amenés à décoller depuis le QFU 307° alors que la piste 13 est en service (lors de cette configuration, les trafics utilisant la piste en service restent prioritaires).

Activités diverses :

Parachutage sur AD (N° 391) FL 140, SR - SS+30. Au-dessus FL 115, activité réelle connue de TOULOUSE APP. En dessous du FL 115 : activité réelle connue de CLERMONT APP et de CAHORS A/A. Circuit ACFT largueurs parachutistes au SW.

CALAIS MARCK		Grand Calais Terres et Mers		LFAC
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 03 21 19 56 80		
50°57'39"N 001°57'05"E - 12 ft (1 hPa)				
RWY	06/24	1535 x 45	15/22/38	Revêtue
AVT	MAR-SAM : 0730-1530. Carburants : 100 LL - JET A1. Paieement : Carte de crédit, espèces. Hors HOR : Carte TOTAL.			
COM	LILLE APP	120.275 Mhz (au-dessus de 1500)		
	AFIS / A/A	128.925 Mhz		
NAV	NDB	MK	418 Khz	
Douanes	Vols internationaux : PPR PN 2 HR avant ETA par :			
Police	- @ : ccoc-calais@douane.finances.gouv.fr - ☎ : 09 70 27 08 91			
RFFS	Niveau 2. Niveau 1 : hors HOR ATS. Niveau 2 : HOR ATS ou sur PPR PN 48 HR. @ : sslia.aeroport@grandcalais.fr ☎ : 03 21 19 56 82.			
MET	0300-0000 - LILLE - ☎ (IFR) : 03 62 72 52 25			
ATS	Du 30/10 au 31/03 : MER-SAM 0830-1630. Du 01/04 au 29/10 : MER-SAM 0730-1530. En dehors de ces HOR, PPR PN 48 HR pour EVASAN et vols commerciaux au 03 21 19 56 81 ou 06 85 96 80 68 ou par E-mail à aeroport@grandcalais.fr			
☎	AD FAX : 03 21 35 22 66 Aéroclub de Calais : 07 82 04 44 25 Autogyre Cap Aviateur : 06 83 55 00 41. Aéroclub de la Côte d'Opale : 03 21 97 40 98. Easypilot : 06 81 72 45 41			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Distances déclarées réduites cause présence du shelter du LOC. En dehors des HOR, le service AFIS peut être rendu à tout moment sans préavis, en circulation d'aérodrome. Activité réelle connue sur la FREQ AFIS.

Dangers à la navigation aérienne :

Site susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer. Hélistation hospitalière située sous la finale 06 (243°/3 NM ARP), utilisable de jour et de nuit. Activité annoncée sur A/A CALAIS.

Activités diverses :

Parachutage sur AD (N° 227) de SR à SS + 30, FL140 (FL 115 si LF-CBA 1A active).
 Voltige sur AD (N° 6001) : axe RWY 06/24 revêtue de 3000 m de longueur, de SR à SS et de 1500 ft AMSL à 4000 ft AMSL. Activité réservée aux usagers signataires du protocole.
 Activité réelle connue de CALAIS INFO, A/A et LILLE INFO.
 Activité aéromodélisme (N° 8299) : 500 ft ASFC - SR-SS. Extension à 1000 ft ASFC par NOTAM.

CALVI STE CATHERINE		CCI DE BASTIA ET DE LA HAUTE-CORSE.		LFKC
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 04 95 65 88 88		
42°31'28"N 008°47'35"E - 210 ft (8 hPa)				
RWY	18/36	2310 x 45	26 F/B/W/T	Revêtue
Balisage	18	PAPI 3.0 ° 5.2 %		70 ft
	36	PAPI 3.5 ° 6.1 %		40 ft

AVT Carburants : 100LL - JET A1.
 ETE : 0600-1000, 1200-1600 - HIV : 0800-1100, 1400-1700.
 En dehors de ces HOR : PN 1HR sauf vols commerciaux programmés.
 Moyens de paiement : CB, Visa, Eurocard, Mastercard, Amex, Eurochèques, Chèques,
 Euros, carte BP, carte UVAIR World Fuel Service.
 ☎ : 04 95 65 05 45 / 06 11 69 20 54 - FAX : 04 95 65 31 46.
 Air Corsica ATR42-72 - A320 : 04 95 65 88 25.
 Pour des raisons de sécurité d'exploitation et de sûreté, l'assistance en escale est obligatoire toute l'année pour les vols d'aviation générale et d'affaires.
 @ : agcly.casavia@casavia.fr - ☎ : 04 95 65 88 40 ou 04 95 65 88 00
 FREQ : CASAVIA 131.475 Mhz

COM ATIS 131.180 Mhz ☎ 04 95 65 82 49
 BASTIA APP 123.825 Mhz (au-dessus de 2000 ASFC)
 TWR / A/A 123.200 Mhz
 SOL 121.705 Mhz

NAV NDB CV 375 Khz
 ILS/DME 18 CLI 109.500 Mhz/CH 32 X

Douanes DOUANES : HJ du 01/05 au 30/09, HJ PN 6HR du 01/10 au 30/04.
Police POLICE : HIV: 0600-1700, ETE : 0500-1600.

RFFS Niveau 7. Niveaux 6 et 7 : assurés pour les vols programmés.

MET BASTIA PORETTA - ☎ (IFR) : 04 95 30 09 44

ATS ETE : 0445-SS+30 - HIV : 0545-SS+30.
 Extension HOR possible annoncée sur FREQ TWR ou ATIS.
 Demande d'extension HOR par E-mail : exploitation@calvi.aeroport.fr
 ou ☎ : 04 95 65 88 88
 PPR obligatoire PN 72 HR (PN 24 HR saison IATA ETE) pour les vols de l'aviation générale par e-mail : agcly.casavia@casavia.fr ou ☎ : 04 95 65 88 40.

☎ Sur AD FAX : 04 95 65 88 99
 Calvi Balagne : 04 95 65 02 97 - FAX : 04 95 65 37 11

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. La piste 18/36 n'est pas exploitable par vents traversiers supérieurs ou égaux à 20 kt si la piste est mouillée.

Activité ULM : - ULM de classe 2, 3, 4 et 6 muni de radio et transpondeur mode C :

- utilisation de l'aérodrome subordonnée à la justification par le pilote de son aptitude à s'intégrer dans la circulation d'aérodrome.

Utilisation d'une hélicsurface dans un rayon de 8 km / ARP AD : PPR ATS pour obtention du formulaire de demande d'accord (voir ATS).

Dangers à la navigation aérienne :

AD susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer. Par vents forts : - Arrivées et départs par le col de MARSOLINU déconseillés (rencontre possible de violents rabattants).

- Risque de turbulences aux abords de l'aérodrome en approche.

- Obstacle rocheux balisé de 380 m de longueur situé à l'ouest du seuil 18. Risque de turbulences dues à la présence de cet obstacle.

HS1 : Distance de roulage très courte entre le PRKG aviation générale et le point d'attente A.

L'attention des équipages est attirée sur l'activité de parachutage 434 qui s'étend dans un rayon de 3 NM centré sur le point 42° 33' 21" N - 008° 47' 55" E.

Activités diverses :

Activité de parachutage (N° 434) : FL 145, SR-2 à SS+2. Autres HOR et niveaux au-dessus du FL 145 annoncés par NOTAM. Activité réelle connue de CALVI TWR et de BASTIA APP.

Zone de tirs LF-R 335 de Punta Bianca : voir AIP ENR 5.1

CAMBRAI NIERGNIES		Communauté d'Agglomération de Cambrai (CAC).		LFYG
Ouvert à la CAP / VAC		50°08'29"N 003°15'49"E - 312 ft (12 hPa)		
RWY	08/26 08R/26L	870 x 18 1020 x 100	5.7 t /	Revêtue Non revêtue
AVT	Carburants : AVGAS 100LL.			
COM	A/A	122.930 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎	Union Aéronautique du Cambrais (UAC) : 03 27 81 26 56. Cambrai Planeurs Aéroclub (CPA) : 03 27 81 88 89.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Utilisation possible de la piste revêtue par les planeurs. Roulage hors piste et hors taxiway interdit.

Activités diverses :

Activité de planeurs treuillés (N° 907) réservée aux usagers autorisés par CAA

- SR - 30 à SS + 30. ALT maximale câble : 2000 ft AMSL.

Information des usagers sur A/A NIERGNIES.

AEM (N° 8291) : 500 ft ASFC SR-SS. Vols radiocommandés selon protocole.

CANNES MANDELIEU		Aéroports Côte d'Azur (ACA)		LFMD
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 0820 426 666		
43°32'47"N 006°57'15"E - 14 ft (1 hPa)				
RWY	04/22 17/35 17L/35R	760 x 18 1540 x 45 550 x 50	5,7 t 26 F/A/W/T /	Revêtu Revêtu Non revêtu
Balises	17 35	PAPI 4.0° (7.0 %) PAPI 4.0° (7.0 %)		50 ft 46 ft
AVT	Carburant : 100 LL JET A1. Lubrifiant : disponible. HOR ATS ou PPR la veille ☎ : 04 93 90 42 02. Bombardier, Cessna, RPM, Jet Azur, Azur Aéro Assistance, Nice Hélicoptères, Hélicoptère Maintenance Center, Monaco Maintenance Center. Pompes fixes uniquement poste AVGAS 100LL : - Poste stationnement 7.1 uniquement par cartes de crédit, - Poste stationnement 7.2 uniquement BP. Aide au démarrage non assurée. Nettoyage intérieur et extérieur aéronef. Sociétés de catering agréées.			
COM	ATIS NICE APP TWR SOL LERINS TWR	130.480 Mhz ☎ 04 92 19 94 92 120.655 Mhz (au-dessus de 2500ft sur instruction ATC seulement) 118.625 Mhz 121.805 Mhz 120.780 Mhz		
NAV	NDB ILS/DME 35	CSC CMD	385 Khz 110.350 Mhz/CH 40 Y	
Douanes	Douanes : ☎ : 04 93 90 41 76			
Police	Police : ☎ : 04 93 90 40 68			
RFFS	Niveau 4. Terre - Mer. HOR ATS.			
MET	Station : borne AEROMET HOR AD. - NICE COTE D'AZUR - ☎ (IFR) : 04 92 29 48 55			
ATS	ETE : 0600 jusqu'au plus tard de 1800 ou SS+30. HIV : 0700-1900. ☎ : 04 93 48 73 10 HOR bureau. Hors : BNIA BORDEAUX (voir GEN).			
☎ @	Bureau opérations et assistance "Cannes opérations" : FREQ OPS : 131,575 Mhz @ : operations-acm@cote-azur.aeroport.fr			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Sauf cas d'urgence susceptible de mettre en jeu la sécurité des ACFT,
AD réservé aux besoins de l'aviation générale et spécialement de tourisme, interdit :
- aux ACFT assurant des transports commerciaux
- aux ACFT équipés de turboréacteurs, dont la MTOW excède 35 t.
- aux ACFT équipés de turbopropulseurs, dont la MTOW excède 22 t.
- aux ACFT relevant du chapitre 2 et aux ACFT turboréacteurs relevant du chapitre 3, de l'annexe 16 de la Convention de l'aviation Civile Internationale, volume 1, deuxième partie intitulée «Protection de l'environnement (volume I et II)* avec une marge cumulée inférieure à 13 EPndB (Effective Perceived Noise deciBel).
- aux ACFT non munis de radio - aux planeurs - aux ULM. HEL : voir AD 3 LFMD.
RWY 04/22 : Utilisable de jour uniquement, en présence ATS. Dédouée principalement au trafic hélico, trafic avion uniquement sur clairance du contrôle. Interdite aux ACFT dont l'une au moins des conditions ci-dessous est remplie : - envergure > 15 m - largeur hors tout du train principal > 4,5 m - distance de référence au décollage > 800 m.
RWY non revêtu 17/35 : Utilisable uniquement sur clairance du contrôle. Inutilisable après pluie.
L'alignement et le dégagement s'effectuent en fin de bande, latéralement, en provenance de et vers le TWY W (voir GMC 01). Absence ATS :
- terrain fermé de nuit, - de jour : A/A en français uniquement dans la circulation d'aérodrome.

Dangers à la navigation aérienne :

AD susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer.
LDG difficiles par vents forts de NW (Mistral).
Fortes turbulences causées par cisaillements de vent et rotor sur AD.
Risque de confusion entre l'aérodrome de CANNES MANDELIEU et l'ancien aérodrome de FREJUS qui est fermé. Présence de massifs d'arbres au Sud, au Nord et à l'Ouest RWY 17/35.

OBSTACLES (ARBRES) PERCANT LES SURFACES DE DEGAGEMENT SUIVANTES :

1/ Trouée d'atterrissage piste 35 Revêtu 1
OBST 1 : RDL 193°/823 m ARP ALT top 18,9 m - OBST 2 : RDL 194°/836 m ARP ALT top 18,7 m
OBST 3 : RDL 193°/841 m ARP ALT top 20,1 m - OBST 4 : RDL 191°/842 m ARP ALT top 19,8 m
OBST 5 : RDL 193°/854 m ARP ALT top 19,5 m - OBST 6 : RDL 193°/867 m ARP ALT top 19,2 m
OBST 7 : RDL 191°/901 m ARP ALT top 21,7 m
2/ Trouée de décollage piste 17 Revêtu zone sud
OBST 1 : RDL 194°/758 m ARP ALT top 7,2 m - OBST 2 : RDL 195°/739 m ARP ALT top 13 m
OBST 3 : RDL 195°/834 m ARP ALT top 19 m - OBST 4 : RDL 194°/861 m ARP ALT top 20 m (N° 65)
3/ Surface latérale piste 17/35 Revêtu partie ouest
OBST 1 : RDL 199°/722 m ARP top 9,4 m - OBST 2 : RDL 242°/471 m ARP ALT top 28,8 m
OBST 3 : RDL 275°/381 m ARP ALT top 21 m - OBST 4 : RDL 291°/403 m ARP ALT top 24,5 m
AEM (N° 9935) : 43°31'17"N, 006°53'55"E 350 ft ASFC - SR-SS, selon protocole.

CARCASSONNE SALVAZA		SPL Aéroportuaire Régionale		LFMK
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ +33 820 673 411		
43°12'57"N 002°18'31"E - 434 ft (16 hPa)				
RWY	09/27 09L/27R	2050 x 45 800 x 30	50 F/C/W/T /	Revêtu Non revêtu
Balitage	27	PAPI 3.5° (6.1%)		49.2 ft
AVT	Carburants : 100 LL- JET A1 (CIV-MIL) - Lubrifiants : 80 - 100 (CIV-MIL). HX : voir NOTAM. ☎ : 04 68 71 96 47. Paiement : espèces (euros), cartes BP, Transair, cartes de crédit, bons SFACT. Avions légers : Aude AERO SERVICE ☎ 04 68 25 20 81. Dégivreuse, GPU monotension, 1 GPU tri-tension, groupe électrogène, 1 ASU (générateur d'air comprimé : 180 LBS/MIN). Services d'assistance disponible : SPL AEROPORTUAIRE REGIONALE ☎ +33 820 673 411 / FAX 04 68 71 96 48 operations.carcassonne@aeroports-laregion.fr - Fréquence : 131.950			
COM	ATIS	120.030 Mhz	☎ 04 68 10 23 56	
	TOULOUSE APP	123.850 Mhz		
	TWR / A/A / STAP	134.500 Mhz		
Douanes	Du 1er AVR au 31 OCT : 0600-1600.			
Police	En dehors de ces HOR et du 1er NOV au 31 MAR, O/R PN 24 HR à : - Brigades des douanes de Carcassonne : ☎ : 09 70 27 72 58 / 09 70 27 72 56 @ : bsi-carcassonne@douane.finances.gouv.fr - Division de l'Aude : @ : div-aude@douane.finances.gouv.fr			
RFFS	Niveau 7. En dehors de ces HOR, pour vols commerciaux, possibilité de niveau 7 O/R exploitant.			
MET	H24 - CRA-TOULOUSE - ☎ (IFR) : 05 61 16 43 12			
ATS	HX : voir NOTAM - extension des horaires au bénéfice des vols commerciaux réguliers programmés annoncés sur ATIS.			
☎ @	AD FAX : 04 68 71 96 48. @ : operations.carcassonne@aeroports-laregion.fr Aéroclub de pilotes Audois : 04 68 71 38 78			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Piste non revêtue réservée aux ACFT monomoteurs basés.
Utilisation simultanée des deux pistes interdite.
Piste 09/27 limitée par composante vent traversier : - Piste sèche : sup 25 kt. - Piste mouillée : sup 20 kt.
RWY 09/27 non exploitée par composante vent arrière supérieure à 10 kt.

Activités diverses :

Activité d'aéromodélisme d'ALAIRAC.
VOLTIGE sur AD (N° 6870) : Verticale axe de piste 800 AMSL / FL 055. PPR CARCASSONNE TWR.
Activité de voltige (N° 6852) : LAVALETTE 2000 ASFC / FL 055. LUN-VEN sauf JF.
PPR CARCASSONNE TWR.
Activité de voltige (N° 6855) : MOUSSOULENS, 2000 AMSL / FL 055. HOR CARCASSONNE TWR, PPR CARCASSONNE TWR.

CARPENTRAS		LA COVE		LFNH
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 04 90 67 10 13 / 04 90 30 01 16		
44°01'21"N 005°05'24"E - 388 ft (14 hPa)				

RWY	13/31 13R/31L	1200 x 20 850 x 80	5.7 t /	Revêtu Non revêtu
AVT	Carburants : AVGAS 100 LL, UL 91. Lubrifiants : NIL.			
COM	A/A	118.180 Mhz		
RFFS	Niveau 1./ Extincteur 50 kg à proximité de l'AVT			
☎ @	E-mail : aerodrome@lacove.fr - Site internet / website : lacove.fr ACB du Comtat Venaissin : 07 83 52 86 09 / E-mail : acdcev@free.fr / site internet : acdcev.com Association vétévolive de Carpentras : 04 90 60 08 17 / E-mail : planeurs.carpentras@wanadoo.fr Association des constructeurs amateurs de Vaucluse : 09 80 43 87 07. ULM de Carpentras : 06 51 12 39 57. Email : scatenajeanpierre@neuf.fr Association Club House Aéronautique Carpentras : 06 95 05 30 60. Email : chac84200@gmail.com / Site : www.chac84.com			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Utilisation simultanée des deux pistes interdite. AD réservé aux ACFT munis de radio.

Dangers à la navigation aérienne :

Présence d'animaux sauvages possible toute l'année.
Présence d'arbres à proximité de l'AVT, prudence recommandée, réduction de la vitesse.
Clôture de la station d'AVT proche de la voie de circulation, réduction de la vitesse, prudence recommandée.

CASSAGNE BEGONHES		ACB du Ségala-Aérodrome du Caucart		LFIG
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 05 65 46 75 26		
44°10'42"N 002°31'04"E - 2025 ft (72 hPa)				
RWY	09/27 09R/27L	1050 x 20 500 x 30	2 t /	Revêtue Non revêtue
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
Conditions d'utilisation de l'AD :				
Utilisation simultanée des deux pistes interdites. AD réservé aux ACFT munis de radio.				
Contact téléphonique préalable obligatoire pour l'utilisation de la piste ULM.				
Distances déclarées RWY 09/27, réduites conformément à la décision d'homologation.				
Activités diverses :				
Activité de treuillage parapentes et deltaplanes (N° 962) : 3000 ft AMSL, SR-SS.				
Information des usagers sur FREQ A/A.				

CASTELNAU MAGNOAC		ACB de Castelnaud Magnoac		LFDQ
Usage restreint / VAC				
43°16'39"N 000°31'10"E - 992 ft (36 hPa)				
RWY	04/22	757 x 50	/	Non revêtue
AVT	HX. Carburants : 100LL - Lubrifiants : 15 W 50. ☎ : ACB.			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1			
☎ @	ACB : 05 62 39 81 18 - aeroclub.magnoac@free.fr président : 06 95 23 68 33 - andreas.hoegl@magnomeca.fr			

Conditions d'utilisation de l'AD :
 AD réservé :
 - aux ACFT basés,
 - aux ACFT basés sur les AD voisins (Agen, Aire sur l'Adour, Auch, Bagneres, Castelnaudary, Castelsarrasin, Castres, Cazerès, Condom, Marmande, Montauban, Muret, Nogaro, Oloron, Pamiers, Pau, Saint Gaudens, Saint Giron, Tarbes Laloubère, Tarbes Lourdes Pyrénées, Toulouse Blagnac, Toulouse Lasbordes),
 - aux HEL de MTOW < 2,7 t,
 - aux ACFT ou pilotes autorisés par l'exploitant de l'aérodrome.
 AD réservé aux ACFT munis de radio. Demande d'autorisation : ACB.

Activités diverses :
 AEM : (N° 9068) SR-SS. 330 ft AAL MAX.
 Parachutage sur AD N°332. SFC-FL 140. 0700-SS (ETE - 1 HR).
 Activité connue de PYRENEES Info 126.525 et PYRENEES APP 128.800.

CASTELNAUDARY VILLENEUVE		Communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois		LFMW
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 04 68 23 68 43		
43°18'40"N 001°55'12"E - 553 ft (20 hPa)				
RWY	11/29	810 x 30	10 / - / -	Revêtue
AVT	Carburant : 100 LL, UL 91, Lubrifiant : NIL. (CIV-MIL) HOR ACB - Bons ENAC et MIL ou paiement comptant.			
COM	A/A	118.905 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	AD : contact@cccla.fr J. DOUDIES - SAM, DIM et JF : SR-SS - TEL : 04 68 23 10 50.			

Activités diverses :
 Voltige sur AD (N° 6853) : axe de piste 11/29, 2400 m de longueur, verticale AD, HJ, 2000 ft ASFC - 3600 ft AMSL. Information sur FREQ A/A.
 Voltige (N° 6854) : axe 120°/300°, 3800 m de longueur, centré sur 43 17 00 N - 001 52 00 E (QDR 233°/2,9 NM ARP LFMW), HJ, 2000 ft ASFC - 3600 ft AMSL. Information sur FREQ A/A.

CASTELSARRASIN MOISSAC		Comité de gestion de l'aérodrome de Castelsarrasin		LFCX
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 07 80 63 22 65 HX		
44°05'09"N 001°07'37"E - 243 ft (9 hPa)				
RWY	10/28 10L/28R	900 x 30 865 x 80	5,7 t /	Revêtue Non revêtue
AVT	Carburant : 100 LL. Automate par carte bancaire H24.			
COM	A/A	121.055 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			

☎ @ Moissac Castelsarrasin : 05 63 32 29 78
 PTG : Planeurs Tarn et Garonne : 05 63 32 16 18. @ : planeurs82@free.fr
 Aéromodélisme. @ : huntzjeanjacques@gmail.com
 Parachutisme Occitan : 06 80 96 67 11. @ : parachutisme-occitan@orange.fr
 EAC : Espace Aéronautique Culturel. @ : contact@spiritofgandalou.fr

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Piste non revêtue réservée aux ACFT basés : Si piste inutilisable après fortes pluies, activité vol à voile sur piste en dur. Utilisation simultanée des deux pistes interdite.

Activités diverses :

AEM (N° 9072) : HJ - 330 ft ASFC.

Activité de voltige sur AD (N° 6740), largeur 500 m de part et d'autre de l'axe, longueur 1500 m de part et d'autre ARP dans l'axe de piste. 1500 ft AMSL / 3500 ft AMSL. Seulement le 1er SAM et 1er DIM de chaque mois : 0800-1100 et 1300-1600 (ETE : -1HR). PPR exploitant AD. Activité annoncée sur FREQ A/A.

Activité de parachutisme (N° 384) : SFC-FL115, WE et JF : SR-SS, activité selon protocole.

Activité réelle connue de TOULOUSE INFO et CASTELSARRASIN A/A.

CASTRES MAZAMET		CCI du Tarn		LFCK
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 05 67 46 60 00		
43°33'18"N 002°17'26"E - 785 ft (29 hPa)				
RWY	14/32	1820 x 30	25 F/B/W/T	Revêtue
Balisage	14	PAPI 3.5 ° (6.1 %)		63 ft
	32	PAPI 3.7 ° (6.5 %)		62 ft
AVT	Carburants : 100 LL, JET A1 - Lubrifiants : NIL. HOR RFFS uniquement. Paiement : CB, Carte BP.			
COM	TOULOUSE APP	123.850 Mhz - au-dessus de 1500 ASFC/3000 AMSL (le plus élevé des 2)		
	AFIS / A/A	118.500 Mhz		
NAV	NDB	CVU	356 Khz	
	ILS/DME 14	EN	111.350/332.150 Mhz/CH 50 Y	
RFFS	Niveau 5. Voir NOTAM.			
MET	0200-2300 - TOULOUSE BLAGNAC - ☎ (IFR) : 05 61 16 43 12.			
ATS	AFIS : Voir NOTAM - ☎ : 05 63 70 82 55 - FAX : 05 63 70 82 54. Téléphone de secours en cas de panne : 06 25 87 09 79. @ : tour@aeroport81.fr			
☎	CCI FAX : 05 67 46 60 02 Représentant CCI sur AD : 05 63 70 34 77 - FAX : 05 63 70 82 50. ACB de Castres-Mazamet : 06 67 77 22 51			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. AD interdit aux ULM et motoplaneurs sauf : ULM 3 axes et motoplaneurs munis de radio et transpondeur basés ou autorisés par l'exploitant. Activité IFR possible. RESA (aire de sécurité d'extrémité de piste) 90 m x 60 m avant THR 14 et 120 m x 60 m avant THR 32.

Dangers à la navigation aérienne :

LF-R246, siège de tirs sol/sol. Présence d'une usine de type SEVESO dans le 307° 3.5 NM du terrain. Présence d'une base ULM dans le 259° 3.4 NM de l'ARP. AEM (N° 9370) dans le 099° 1.7 NM de l'ARP. Plafond : 700 ft ASFC LUN - VEN, et 1500 ft ASFC SAM, DIM et JF.

Activités diverses :

Parachutages militaires (N° 382), H 24, FL MAX 195, prioritaires sur les VFR qui doivent retarder leurs atterrissages et décollages en conséquence. Activité connue de CASTRES INFO, TOULOUSE INFO et BORDEAUX CTL.

CAZAUX		MINISTERE DES ARMEES (AAE)		LFBC
Militaire / AIP, A VUE		☎ 05 40 51 06 20		
44°32'06"N 001°07'53"W - 85 ft (3 hPa)				
RWY	06/24	2398 x 45	21 R/B/W/T	Revêtue
Balisage	06	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		52 ft
	24	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		53 ft
AVT	HOR ATS - O/T: O/R. Carburant : F34. Lubrifiants : 0135 - 0138 - 0147 - 0150 - 0156 NSO ALPHAJET et/and NSO H225. Azote - LHOX - LOX - H515.			
COM	APP	119.600 - 121.500 - 142.450 - 232.600 - 243.000 - 251.500 - 265.625 - 277.300 - 362.300 Mhz		
	PAR	120.100 - 123.300 - 265.900 - 366.100 Mhz		
	TWR	118.400 - 121.500 - 122.100 - 243.000 - 257.800 - 375.975 Mhz		
NAV	NBD	CAA	382 Khz	
	TACAN	CAA	CH 45 X	
	ILS 24	CAA	110.100/334.400/75 Mhz	
RFFS	Niveau 5. OACI : 5 - OTAN : 6. Plan de secours spécialisé d'aérodrome établi avec les préfetures de la Gironde et des Landes.			

MET HOR ATS. HNO : CMOA. CMA CAZAUX
Prévi : 05.40.51.05.52 - 865.120.0552
OBS : 05.40.51.06.20 poste 24716 - 865 120 4716

ATS LUN-JEU : 0730-1610 et PPR avant 1500.
VEN : 0730-1430 et PPR avant 1100.
SAM-DIM-JF : PPR avant 1100 le dernier JO.

☎ @ cmc-cazaux.resp-bur-coord.fct@intra.def.gouv.fr
05 40 51 05 00 poste 25000 (secrétariat CDT base).
05.56.22.99.11 - 865 120 4066 (APP)
05.40.51.06.20 - 865 120 0685 (Section opérations)
05.40.51.05.36 - 865 120 3810 - 06.49.56.26.97 (DV)

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD interdit aux ACFT non munis de radio et aux GLD Survol de l'AD interdit H24 en dessous de 1000 ft ASFC. LDG soumis à l'autorisation de la Direction des Vols la veille avant 1500 (ETE : - 1HR).
Le NR d'accord sera porté en case 18 du FPL.

Contact radio obligatoire avec CAZAUX APP pour pénétrer dans les zones R 31 (pénétration des champs de tir de «CALAMAR» (R 170) et de «DGA/EM» interdite).

Survol du «Banc d'Arguin» interdit en dessous de 1000 ft.

École de pilotage - Tir aérien - Essais sur l'AD et en mer. Service de déneigement l'hiver.

Activités diverses :

AEM (NR 9135) : SFC - 1000 ft ASFC - HJ. Vols radiocommandés selon protocole.

CAZERES PALAMINY		ACB de Palaminy-Cazères		LFJH
Usage restreint / VAC		☎ 05 61 90 12 45		
43°12'03"N 001°03'00"E - 816 ft (29 hPa)				
RWY	09/27	880 x 50	/	Non revêtue
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
@	aeroclubpalaminy@orange.fr			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT basés et à ceux autorisés par l'exploitant AD.

Dangers à la navigation aérienne :

Seuil décalé car présence d'arbres à proximité, à l'Est de la plateforme.

CHALAIS		ACB Les Ailes Chalaisiennes		LFIH
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 05 45 98 28 34		
45°16'01"N 000°00'57"E - 299 ft (11 hPa)				
RWY	07/25	840 x 60	/	Non Revêtue
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Activité paramoteur à proximité de l'AD. Piste et taxiway inutilisables après fortes pluies.

CHALON CHAMPFORGEUIL		EDEIS		LFLH
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 03 85 46 14 48		
46°49'42"N 004°49'01"E - 623 ft (23 hPa)				
RWY	17/35 17L/35R	1440 x 30 849 x 50	12 F/C/W/T /	Revêtue Non revêtue
Balisage	35	PAPI 3.7° (6.5 %)		30 ft

AVT Carburant : AVGAS 100LL, JET A1.

Paiement carte de crédit via Automate H24 ou espèces, Fuel release AEG, WFS, JETEX 0800-1700. Lubrifiant : O/R par téléphone 03 85 46 14 48, 0700-1700.

LUN-DIM : 0700-1700. Automate avec carte de crédit H24.

Handling obligatoire pour aéronef MTOW > 3 t.

COM AFIS / A/A 118.600 Mhz

Douanes Vols internationaux autorisés uniquement depuis/vers les pays membres à la fois de l'Union Européenne et Schengen. Pas de douanes.

RFFS Niveau 2. Niveau 3 et 4 sur demande PN 12HR sur cy.myhandlingsoftware.com - HOR AFIS. Niveau 1 en dehors de ces HOR (Niveau 2 sur demande : PN 1HR).

MET LYON ST EXUPERY - ☎ (IFR) : 04 72 23 98 08.

ATS HOR AFIS : MER-DIM : 0800-1700.

Extension possible : AFIS peut être rendu sans préavis LUN-MAR : 0800-1700.

Info connue sur CHALON INFO. En dehors de ces horaires, ouverture PN 1 HR.

☎ : 03 85 46 14 48 - FAX : 03 85 46 47 56. @ : chalon.aeroport@edeis.com

☎ @ AD : FAX : 03 85 46 47 56 - chalon.aeroport@edeis.com
 Aéroclub du Grand Chalons : 03 85 41 82 64.
 Air Chalons Club : 03 85 47 42 36.

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. RWY revêtue 17/35 : accotements en pierre inutilisables. RWY non revêtue 17/35 et TWY B réservés aux aéronefs basés et aux HEL. Utilisation possible par des ACFT non basés sur PPR AFIS uniquement. Inutilisable après fortes pluies.

Largeur des TWY : A : 10 m ; B : 12 m. TWY width : A : 10 m ; B : 12 m.

TWY A interdit aux ACFT de plus de 21 m d'envergure. Activité IFR possible.

Dangers à la navigation aérienne :

QFU 168° : piste non revêtue, 200 premiers mètres en mauvais état.

Voltage bois de Rully (N° 6464), axe 15/33, 2000 ft ASFC / FL 050. 0800-1100, 1300-SS ETE : - 1 HR.

Activité interrompue si arrivée IFR à Chalons Champforgeuil. Réservé aux pilotes autorisés par le responsable de l'activité.

Activités diverses :

Parachutage sur AD (N° 202) : SR-SS. FL 195, au-dessus du FL 115 PPR BALE INFO ou PPR RAKI ou CDC de remplacement en cas d'activité LF-R 124.

Voltage sur AD (N° 6495) : axe RWY revêtue 17/35, 1650 ft ASFC / FL 050. LUN-SAM (sauf JF) : 0800-1100, 1300-1800, ETE : - 1 HR. Réservé aux pilotes autorisés par le responsable de l'activité. Information des usagers sur CHALONS INFO ou A/A.

CHALONS ECURY SUR COOLE		Commune d'Ecury sur Coole		LFQK
Ouvert à la CAP / VAC				
48°54'20"N 004°21'10"E - 321 ft (12 hPa)				
RWY	04L/22R	1495 x 70	- / - / -	Non revêtue
	04R/22L	1495 x 80	- / - / -	Non revêtue
AVT	Carburant : 100LL après confirmation disponibilité par ACB. Paiement comptant ou carte de crédit TOTAL.			
COM	A/A	118.980 Mhz		
RFSS	Niveau 1.			
☎ @	ACB Farman-Clément : 03 26 67 61 01 - @ : aéroclub.farman-clement@wanadoo.fr ACVV : Association Châlonnaise de Vol à Voile : 03 26 67 61 13 - @ : planeur.acvv@gmail.com			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Utilisation simultanée des pistes avions/planeurs interdite.

Dangers à la navigation aérienne :

Précautions à prendre en période de dégel.

Activités diverses :

Activité treuillage planeurs sur piste 04R/22L (N° 954) : SFC-1700 ft ASFC / 2100 AMSL, SR-SS.

Treuil équipé d'un feu à éclats. Information des usagers sur FREQ A/A Ecury.

Activité de voltige planeur N° 6102 sur axe de piste 04/22, dans les limites de la piste, plancher 1500 ft AMSL plafond 5000 ft AMSL, SAM, DIM et JF : SR-SS. Réservée aux planeurs autorisés par la DSAC Nord-Est. Activité connue de SEINE INFO ou de PARIS INFO en cas de fermeture de SEINE INFO.

AEM N° 8241 : Plafond défini à 800 ft ASFC (1150 ft AMSL) hors activité planeur N° 6102 dans la circulation en vol de l'aérodrome. En cas d'activité vélivole, le plafond est défini à 350 ft ASFC (700 ft AMSL). SR - SS.

CHALONS VATRY		EPIC-EPGAV		LFQK
Ouvert à la CAP / AIP, VAC				
48°46'24"N 004°12'22"E - 586 ft (21 hPa)				
RWY	10/28	3860 x 45	69 F/A/W/T	Revêtue
Balisage	10/28	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		60 ft
AVT	LUN-DIM : 0600-1700. En dehors de ces HOR, extension sur PPR PN 1 HR auprès des opérations aéroportuaires. JET A1. Pas de 100LL. Crystal Aero ☎ : +33 (0) 6 60 57 09 97 - @ : xcr@crystal.aero Assistance aéroportuaire obligatoire pour tout aéronef de MTOW > 4 t. Accès parking sur demande de PPR 2HR auprès des Opérations aéroportuaires ☎ : 03 26 64 82 30 - @ : ops@parisvatry.com - FREQ OPS : 131.410 Mhz			
COM	ATIS VATRY	136.380 Mhz	☎ 03 26 26 15 67	
	SEINE APP	118.890 Mhz		
	TWR / AFIS / A/A	129.400 Mhz		
NAV	NDB	CVT	347 Khz	
	NDB	VAT	367 Khz	
	VOR/DME	CAV	111.650 Mhz/CH 53 Y	
	ILS/DME 10	CVD	111.300/332.300 Mhz/CH 50 X	
	ILS/DME 28	CVL	109.550/332.450 Mhz/CH 32 Y	
Douanes	HOR douanes : 0600-2200. Extension possible sur PPR PN 24 HR ou le dernier jour ouvrable précédant avant 1600 à CODT (Centre Opérationnel Douanier Terrestre)			
Police	☎ : 09 70 27 74 01 - FAX : 03 87 36 00 84 - @ : codt-metz@douane.finance.gouv.fr			

RFFS Niveau 7. Enlèvement d'aéronefs avec moyens extérieurs à l'aéroport.
Contact : bureau des opérations : +33 3 26 64 82 30 / ops@parisvatry.com

MET 0300-0000 - LILLE - ☎ (IFR) : 03 62 72 52 22.

ATS TWR : Voir NOTAM. AFIS : Hors HOR TWR sur demande auprès des opérations aéroportuaires.

☎ @ Opérations aéroportuaires : 03 26 64 82 30
FAX : EPGAV/Opérations aéroportuaires : 03 26 64 82 05
ops@parisvatry.com

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD interdit aux planeurs, ULM et aérostats. AD réservé aux ACFT munis de radio.

Assistance obligatoire pour tout ACFT de MTOW > 4 t. Accès parkings PPR PN 2HR auprès des opérations aéroportuaires : TEL : 03 26 64 82 30 Email : ops@parisvatry.com

Dangers à la navigation aérienne : Hot spot : accès interdit à la piste via A3.

Activités diverses :

Voltage (N° 6105 sur AD) : 500 ft ASFC – FL 055, axe RWY 10/28, 2000 m de part et d'autre du point 48° 46' 35" N – 004° 11' 00" E. LUN-SAM 1000 – 1500 (ETE – 1 HR), uniquement pendant l'activité de la CTR VATRY et de la TMA 4 SEINE. Activité réservée aux usagers signataires du protocole avec le SNA-Nord. Information des usagers : VATRY TWR, VATRY ATIS, SEINE APP.

CHAMBERY AIX LES BAINS	S.E.A.C.A	LFLB
Ouvert à la CAP / AIP, VAC	☎ (0)4 79 54 49 52/54	
45°38'21"N 005°52'48"E - 779 ft (28 hPa)		

RWY	14/32 14L/32R	990 x 20 890 x 80	37 F/C/W/T /	Revêtue Non revêtue
------------	------------------	----------------------	-----------------	------------------------

Balissage	18 36	PAPI 4.5 ° (7.8 %) PAPI 4.0 ° (7.0 %)		46 ft 59 ft
------------------	----------	--	--	----------------

AVT HOR : Voir NOTAM. Carburants : marque B.P : 100LL, JET A1 (CIV-MIL).
Lubrifiants : NIL.
Sté RECTIMO Aviation Concessionnaire PIPER et CESSNA : toutes réparations sur mono et bimoteurs, changements de moteurs et pièces de rechange.
Sté PEAS : intervention jusqu'à grande visite, réparations biturbo et HEL, changement de moteur. Changement de statut sureté des zones (parkings 1 à 30 concernés) date d'activation/fin de PCZSAR précisée par le handling.

COM	FIS CHAMBERY Info	123.700 Mhz
	ATIS	127.100 Mhz ☎ 04 85 44 09 66
	APP	121.205 Mhz
	TWR / A/A	118.300 Mhz

NAV	NDB	CH	346 Khz
	VOR/DME	CBY	115.400 Mhz/CH 101 X
	ILS/DME 18	CY	109.500/332.600 Mhz/CH 32 X

Douanes Douane avec PPR PN 24 HR :
Police - Vols sans assistance et à destination ou en provenance de tout pays étranger :
cli-lyon@douane.finances.gouv.fr - bsi-montmelian@douane.finances.gouv.fr
- Vols avec assistance : <https://cy.myhandlingsoftware.com>

RFFS Niveau 6. Niveau et HOR annoncés par NOTAM. Pas de niveau en dehors de ces HOR.

MET H24 - LYON ST EXUPERY - ☎ (IFR) : 04 72 23 98 08.

ATS 0700-2000 sauf SAM période de facilitation 0600-2000 (voir AIP FRANCE AD 2 LFLB)
En cas d'extension des horaires ATS, le statut de l'espace est annoncé sur la fréquence TWR et l'ATIS. @ : sna-ce.calflb@aviation-civile.gouv.fr

☎ @ Société d'exploitation de l'aéroport de Chambéry-Aix les Bains (SEACA).
@ : sna-ce.calflb@aviation-civile.gouv.fr
FAX : (0)4 79 54 49 50/61 AVA : (0)4 79 54 41 76 - AVA : (0)4 79 54 46 13.
@ : handling@chambery-airport.com - FREQ OPS : 130.500 Mhz
ACB de Savoie : 04 79 54 41 81.

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. ULM non basés : utilisation interdite VEN, SAM, DIM du 15/12 au 07/04. En dehors de ces journées, utilisation en HOR ATC soumise à autorisation préalable au vol auprès de : sna-ce.calflb@aviation-civile.gouv.fr

ULM souhaitant se rendre chez RECTIMO Aviation : se renseigner auprès de la société RECTIMO Aviation pour la procédure d'autorisation. ULM basés : utilisation définie par protocole avec les services de la navigation aérienne.

Dangers à la navigation aérienne :

Présence importante de parapentistes sur les reliefs. Présence possible de parapentes à l'Est du terrain sous 1160 ft et secteur WA à l'Ouest du col sous la ligne de crête (voir APP 01).

Interdiction d'utiliser le PAPI 36 au-delà de 5 NM.

Activités diverses :

Activité parachutage sur AD (N° 417) : FL 140, SR-SS +30. Activité réservée aux pilotes autorisés et selon protocole d'accord en vigueur. Autres HOR et niveaux au-dessus du FL 140 annoncés par NOTAM. Activité réelle connue de CHAMBERY APP et de LYON APP pour FL > 095.

CHAMBERY CHALLES LES EAUX Ouvert à la CAP / VAC	Centre Savoyard de Vol à Voile Alpin ☎ 04 79 72 97 19 ou 06 37 10 25 72	LFLE
--	--	------

45°33'38"N 005°58'33"E - 973 ft (35 hPa)

RWY	14/32 14L/32R	990 x 20 890 x 80	5 TRSI /	Revêtue Non eevêtue
AVT	100 LL - Paiement par carte TOTAL uniquement.			
COM	A/A 118.405 Mhz			
☎ @	Centre Savoyard de Vol à Voile Alpin : 04 79 72 97 19. Aéroclub Les Amis du C.L.A.P 73 : 07 67 92 76 01 - Site : https://www.aeroclub-clap73.org Aéroclub de Challes les Eaux : 09 83 39 66 95.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Piste non revêtue réservée aux planeurs et aux ACFT basés.
Utilisation simultanée des deux pistes accolées interdite.
Utilisation simultanée de la piste eevêtue et de la FATO interdite.
Utilisation simultanée du TWY B et de la FATO interdite. AD très sensible au bruit.
Eviter au maximum les décollages et atterrissages avant 0700 (LOC) et après 1900 (LOC).

Dangers à la navigation aérienne :

En l'absence d'activité planeur, présence possible de parapentes du 13ème BCA entre le point coté 2700 ft situé à l'Est de l'AD et la caserne implantée en bordure Est de la piste non revêtue.
Cette activité est soumise à une veille radio sur la fréquence de l'aérodrome pendant la durée des vols.
Présence d'un capteur météoage (socle + mât) à 70 m à l'Ouest de l'axe de la piste en dur, et 30 m au Nord du taxiway central.
Une attention particulière doit être observée par les usagers de LFLE sur l'activité IFR commerciale et d'entraînement dans la CTR 1 CHAMBERY.
La clairance de pénétration dans la CTR 1 CHAMBERY est à demander auprès de CHAMBERY INFO (123.700).

Activités diverses :

Activité voltige planeurs (N° 6809) : 2700 AMSL - 6000 AMSL, SR-SS, sur autorisation de CHAMBERY APP 123.700.
Activité de treuillage planeurs sur AD (N° 992) : 2000 ft AMSL - HJ. Câble non balisé.
Treuil équipé de gyrophare. Information des usagers sur CHALLES A/A.

CHAMBLEY Ouvert à la CAP / AIP, VAC	SPL Chambley-Madine ☎ 03 76 08 06 91	LFJY
--	---	------

49°01'32"N 005°52'34"E - 866 ft (31 hPa)

RWY	05R/23L 05L/23R 05C/23C	2100 x 45 660 x 18 770 x 80	20 F/A/W/T / /	Revêtue Revêtue Non revêtue
Balisage	05R/23L	PAPI 3.0° (5.2 %)		42 ft
AVT	100LL, UL91, JET A1, PROPANE. 100 LL : Paiements cartes TOTAL H24. 100 LL, UL91 : O/R paiements par CB, cash, chèque. JET A1 : Paiements CB H24. O/R paiements par cash, chèque. ☎ : 03 29 89 30 10 ou 06 07 85 15 39. Propane : O/R ☎ : 03 82 33 77 77. Avions : Chambley Aéro Maintenance ☎ : 03 72 26 00 32 - @ : chambley.aero.maintenance@gmail.com Montgolfières : Pilatre de Rozier SIGA ☎ : 03 82 33 77 77 - @ : adu@pilatre-de-rozier.com . Hélicoptères : Héli Méca ☎ : 06 63 89 28 39 - @ : helimeca@free.fr			
COM	A/A / STAP 120.405 Mhz			
Douanes	O/R.			
Police				
RFFS	Niveau 1.			
MET	H24 - BALE MULHOUSE - ☎ (IFR) : 03 68 08 11 08. @ : e.mockels@lacmadine.com - Web : https://chambleyplanetair.com FAX : 03 87 61 66 74 ACFT : les Ailes Mosellanes : 09 60 39 84 23 - @ : contact@lesaillesmosellanes.com Chambley Associations Montgolfières : 03 82 33 77 77 - @ : pbp@pilatre-de-rozier.com ULM : Club ULM Chambley : 03 82 22 79 33 - @ : ulm.chambley.planetair@gmail.com			
☎ @				

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Activité IFR possible.

Dangers à la navigation aérienne :

Espace aérien contraint, AD enclavé entre la CTR Ochey, la CTR Etain et la CTR Lorraine.
Présence d'une bande d'envol planeur à l'extrémité Nord Est de l'aérodrome.
Présence d'une zone de pratique de kite surf terrestre au Nord de la piste principale (80 ft AGL), hors activité treuillage planeurs.

CHAMPAGNOLE CROTENAY		Aéroclub de Champagnole-Crotenay		LFGX
Usage restreint / VAC		☎ 06 82 55 64 01		
46°45'48"N 005°49'11"E - 1745 ft (63 hPa)				
RWY	02/20	912 x 50	/	Non Revêtue
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	gestionnaire.lfgx@gmail.com Aéroclub de Champagnole-Crotenay : 03 84 51 21 03 president.acb.lfgx@gmail.com - aéroclub.lfgx@gmail.com RMCC : Radio Modèle Club de Crotenay.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD à caractéristiques spéciales réservé :

- aux pilotes basés.
- aux pilotes possédant la qualification montagne.
- aux pilotes ayant plus de 250 h de CDB qui auront demandé une permission à l'exploitant et qui auront reconnu la plateforme avec un instructeur habilité par l'exploitant (permission valable 1 an renouvelable sous condition auprès de l'exploitant).
- aux hélicoptères.

Dangers à la navigation aérienne :

Aérodrome sujet aux turbulences par fort vent.

Activités diverses :

AEM (N° 8049) sur AD : SFC - 800 ASFC/2600 AMSL.

ETE : 0700-1700, HIV : 0800-SS. Selon protocole.

CHARLEVILLE MEZIERES		Conseil départemental des Ardennes		LFQV
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 03 24 39 52 35		
49°47'06"N 004°38'34"E - 492 ft (18 hPa)				
RWY	11/29	1500 x 30	33 F/C/W/T	Revêtue
AVT	Automate H24 7/7 100LL et Jet A1. Carte bancaire uniquement.			
COM	A/A	126.855 Mhz		
Douanes Police	HJ, O/R 24 HR ☎ : 09 70 27 74 01			
RFFS	Niveau 1.			
☎	AD FAX : 03 24 35 27 59. Sur AD : LUN - VEN : 1100-1330. Les Ailes Ardennaises : 03 24 52 90 42. Para-club : 06 13 08 24 11. Aéromodélisme : 06 61 34 57 29			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio.

Piste réservée aux ACFT dont la distance de référence au décollage est inférieure à 1200m.

Dangers à la navigation aérienne :

QFU 111° préférentiel cause LDA. Roulage interdit hors RWY et TWY.

ACL : ALT moyenne du parking, 482 ft. ACL : average PRKG ALT, 482 ft.

Voie de circulation limitée aux aéronefs dont l'empattement est inférieur à 18m.

Activités diverses :

Parachutage sur AD (N° 228) : SFC-FL150, SR-SS.

Une fois par semaine, activité SR - SS+30 annoncée par NOTAM. Pour FL > 055,

PPR PARIS CTL 128.105.

AEM (NR 8239) : SFC/660 ASFC - 1200 AMSL. ETE : 0700-SS, HIV : 0800-SS.

CHARTRES METROPOLE		Hôtel de Ville		LFOR
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 02 37 23 40 00		
48°27'32"N 001°31'26"E - 509 ft (19 hPa)				
RWY	09/27 09L/27R	840 x 25 900 x 100	5.7 t /	Revêtue Non revêtue
AVT	Carburant : 100LL - Lubrifiants : NIL.			
COM	A/A	119.205 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	@ : contact@agglo-ville.chartres.fr ACB Eure et Loir : 02 37 34 43 48. Centre de VAV de Chartres : 02 37 34 14 27. Association Chartraine des Constructeurs Amateurs d'Aéronefs, ACCAA : 06 07 37 48 59. Association les Dezingu'Eure-et-Loir : 06 44 16 51 26. Club d'aéromodélisme de Chartres CAC : 06 07 60 20 62.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio.

Piste non revêtue réservée aux planeurs, avions de servitude et de treuillage.

Activités diverses :

Activité de treuillage planeurs (N° 892) : 2300 AMSL, sur piste non revêtue 09L/27R signalée par feux à éclats sur le treuil. Information des usagers sur CHARTRES A/A.

AEM (N° 8616) : SFC-100 ASFC, 1200-SS (ETE : - 1HR). Vols circulaires.

Information des usagers sur CHARTRES A/A.

CHATEAU ARNOUX SAINT AUBAN Centre National de Vol à Voile (CNVV)		LFMX	
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 04 92 64 29 71	
44°03'31"N 005°59'27"E - 1507 ft (54 hPa)			
RWY	02/20	1240 /	Non revêtue
AVT	AVGAS 100 LL (automate AIR BP). Paiement : cartes BP uniquement. HOR : se renseigner auprès de l'exploitant (CNVV). Lubrifiants : NIL.		
COM	A/A	122.300 Mhz	
RFFS	Niveau 1.		
☎ @	CNVV : info@cnvv.net ACB de Haute Provence : 04 92 62 66 09. AVCASA : 04 92 64 54 70.		

Conditions d'utilisation de l'AD : AD réservé aux ACFT munis de radio.**Dangers à la navigation aérienne :**

Activité planeur particulièrement intense en début et en fin d'après midi. Violents rabattants par vent de secteur N et SE. Terrain lourd après pluies prolongées et dégel. Possibilité de retour de planeurs basés en panne radio. NOV-JAN : inspection de l'aire de mouvement non réalisée.

Activités diverses :

Activité de voltige (N° 6920) : 1850 ft AMSL/FL 075, SR-SS, réservée aux ACFT basés, activité réelle annoncée sur FREQ A/A.

Activité treuillage planeurs (N° 988) : SFC/ 4000 ft AMSL, SR-SS, par vent de secteur Nord : 44° 03' 50"N - 005°59'38"E, par vent de secteur Sud : 44° 03' 15"N - 005°59'15"E. Câble non balisé.

Treuil équipé de feu à éclats. Eviter transit verticale AD en dessous de 4000 ft AMSL.

Information des usagers sur FREQ A/A.

AEM sur AD (N° 9695) : SFC - 1000 ft ASFC/2500 ft AMSL. SR -SS.

CHATEAU THIERRY BELLEAU		Aéroclub de Château Thierry		LFFH	
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 03 23 69 19 62			
49°04'00"N 003°21'20"E - 723 ft (26 hPa)					
RWY	03/21	930 x 50 /		Non revêtue	
COM	A/A	120.380 Mhz (commune avec SOISSONS)			
RFFS	Niveau 1.				
☎ @	AD : contact@aeroclub-chateau-thierry.org Ecole de pilotage ULM Sté fly in Paris : 06 62 41 01 79 - @ : flyinparis@gmail.com Association de voltige de Château Thierry : 06 80 60 50 10. Club ULM Caste l'Oie : 03 23 83 53 88. Sté Héli Light ULM : 06 72 00 21 41 - @ : helilightulm@orange.fr				

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Distances déclarées utilisables : - TODA RWY 03 réduite cause gabarit routier RD10. - TODA RWY 21 réduite cause gabarit routier RD9.

Dangers à la navigation aérienne :

AD utilisable avec précaution après fortes pluies ou dégel. Risque de dégâts par sangliers, s'assurer de l'état de la piste. TWY mitoyen à l'ouest de la RWY : largeur 16m ; clôture électrifiée, hauteur 1m, à 13m de l'axe du TWY. Clôture électrifiée, hauteur 1m, en limite nord de la plateforme, le long de la route départementale (D10).

Activités diverses :

Activité de voltige (N° 6090) suivant axe de piste, 1700 AMSL / 3500 AMSL, HJ uniquement ETE 0800-1000, 1330-1730, HIV 0900-1100, 1300-1700. Activité réservée aux usagers autorisés par CAA. Activité annoncée sur A/A CHATEAU THIERRY.

CHATEAUBRIANT POUANCE		Aéroclub de Pouancé		LFTQ	
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 02 41 92 64 22			
47°44'22"N 001°11'25"W - 322 ft (12 hPa)					
RWY	10/28	720 x 50 /		Non revêtue	
COM	A/A	123.500 Mhz			
RFFS	Niveau 1 (présence extincteur à poudre de 50 kg devant le clubhouse).				
☎	Ecole ULM "Mach007" : 02 41 26 70 17				

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Utilisation de nuit interdite.

CHATEAUDUN		SPL Air Châteaudun		LFOC
Usage restreint / VAC		☎ 02 37 94 18 25		
48°03'28"N 001°22'47"E - 431 ft (16 hPa)				
RWY	10	2047 x 45	Sur 130 m : béton - 19 R/B/W/T Puis sur 1859 m : bitume - 24 F/C/W/T Sur 58 m : béton - 23 R/B/W/T	Revêtue
	28	2047 x 45	Sur 58 m : béton - 23 R/B/W/T Puis sur 1859 m : bitume - 24 F/C/W/T Sur 130 m : béton - 19 R/B/W/T	Revêtue
COM	A/A	125.625 Mhz		
NAV	VOR/DME	CAD	115.950 Mhz/CH 106Y	
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	AD : operation@airchateaudun.com ACB de CHATEAUDUN : 02 37 45 43 43.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD à usage restreint : - AD réservé aux ACFT munis de radio ; - AD réservé aux ACFT basés et à ceux non basés autorisés par l'exploitant.

Dangers à la navigation aérienne :

Trouée de TKOF percée par le grillage d'enceinte et le terrain naturel.

Proximité AEM N°8899 Nottonville.

Activités diverses :

Activité AEM sur AD : (N°8240) : 500 ft ASFC, SR-SS. Vols radiocommandés.

CHATEAUNEUF SUR CHER		Aérodrome de Serruelles		LFFU
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 06 11 14 16 96		
46°52'16"N 002°22'37"E - 551 ft (20 hPa)				
RWY	08/26	800 x 60		Non Revêtue
AVT	Carburant : 100LL - Lubrifiants : 80-800 (CIV-MIL). HX TEL : ACB (PPR la veille).			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
@	aeroclubchateaneuf@gmail.com			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Utilisation simultanée de la piste et du TWY C interdite.

CHATEAUROUX DEOLS		Aéroport CHATEAUROUX-CENTRE		LFLX
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 02 54 60 53 53/50		
46°51'37"N 001°43'16"E - 529 ft (19 hPa)				
RWY	03/21	3500 x 45	70 F/C/W/T	Revêtue
Balisage	03	PAPI 3.0° (5.2 %)		70 ft
	21	PAPI 3.0° (5.2 %)		63 ft
AVT	Carburants : Jet A1 , 100 LL. Lubrifiants : NIL. LUN-DIM : 0730-1900. Paiement 100 LL : carte TOTAL. En dehors de ces HOR : PPR permanence exploitant AD, PN 2 HR. Parking payant pour appareils > 2T. Carte CIME obligatoire pour accéder librement à un appareil en PCZSAR (aviation privée).			
COM	POITIERS APP	134.100 Mhz (au-dessus de 2500)		
	TWR / AFIS	125.875 - 133.805 Mhz (s)		
	A/A	125.875 Mhz		
NAV	NDB	CTX	428 Khz	
	VOR/DME	CHX	108.650 Mhz/CH 23 Y	
	ILS/DME 21	CX	110.300/335..000 Mhz/CH 40 X	
Douanes Police	PN 4 HR au gestionnaire.			
RFFS	Niveau 8 : LUN-VEN 0700-1900. Niveau 7 : SAM-DIM 0700-1900. En dehors de ces horaires : Niveaux 5 à 7 possible sur PPR PN 2 HR. Niveaux 8 à 9 possible SAM-DIM sur PPR PN 7 jours. Niveau 9 possible LUN-VEN 0700-1900 sur PPR la veille avant 1700.			
MET	H24 - PARIS ORLY - ☎ (IFR) : 01 75 64 22 42.			
ATS	TWR : LUN-VEN : 0630-1100, 1230-1730. ☎ : 02 54 29 47 10 - FAX : 02 54 29 47 04. Chef CA : ☎ : 02 54 29 47 02 - FAX : 02 54 29 47 09. AFIS : LUN-VEN : 1100-1230, 1730-1900. SAM-DIM : 0700-1900. En dehors de ces HOR : PPR permanence exploitant AD PN 2 HR.			
☎	FAX AD : 02 54 60 53 61. En dehors de ces HOR permanence : ☎ : 02 54 60 53 50.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. AD interdit aux planeurs. AD utilisable par ULM : HOR ATS de jour avec PPR auprès de l'exploitant d'aérodrome PN 2 HR.

Dangers à la navigation aérienne :

Les informations de trafic par rapport au circuit de l'AD de CHATEAUROUX VILLERS ne sont pas assurées.

CHATEAUROUX VILLERS		Châteauroux Métropole		LFEJ
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 02 54 08 33 00 / 02 54 60 52 59		
46°50'27"N 001°37'12"E - 542 ft (20 hPa)				
RWY	04/22	800 x 80	/	Non revêtue
AVT	100 LL – HX (voir ACB).			
COM	CHATEAUROUX TWR	125.875 Mhz (CTR CHATEAUROUX active)		
	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎	FAX AD : 02 54 08 34 61			
	ACB de Châteauroux : 07 81 39 11 43.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Manche à vent : possibilités d'indications erronées par vent de SE.

Dangers à la navigation aérienne :

L'attention des pilotes est attirée sur l'existence de procédures IFR et d'entraînement gros porteurs sur l'aérodrome voisin de CHATEAUROUX-DEOLS. Absence de visibilité entre les deux seuils de piste, une extrême prudence est recommandée.

CHATELLERAULT TARGE		Ville de Châtellerault Hôtel de ville		LFCA
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 05 49 20 20 20		
46°46'49"N 000°33'02"E - 210 ft (8 hPa)				
RWY	18/36	800 x 20	5.7 t	Revêtue
AVT	Carburant 100 LL HX - ☎ : 05 49 21 00 82. Chèques français, Cartes Bancaires.			
COM	POITIERS APP	134.100 Mhz (au-dessus de 2500)		
	A/A	120.055 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	FAX AD : 05 49 20 20 15.			
	Les ailes Châtelleraudaises - HJ : 05 49 21 00 82 - @ : bureau.aileschat@gmail.com			
	ACB de Châtellerault : 05 49 93 12 13			
	Chât'Ailes ULM TEL/FAX : 05 49 21 11 15.			
	Silvaire école hélico et ULM : 05 49 90 20 78.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio sauf autorisation CAA. Utilisation simultanée de la piste revêtue et de la piste non revêtue interdite. Les ULM de la classe 3 axes non basés doivent utiliser la piste revêtue et le circuit avion 1000 ft. Piste non revêtue réservée aux ULM de la classe pendulaire et autogyre, ainsi qu'aux ULM multiaxes basés.

Dangers à la navigation aérienne :

Présence d'obstacles (ligne d'arbres) de chaque côté de l'axe de piste dans la trouée Nord, ALT 285 ft (75 ft ASFC).

Activités diverses :

Activité école hélicoptère importante. Activité de voltige (N° 6530) : 2000 ft AMSL/5000 ft AMSL.

PPR POITIERS INFO. Activité réservée aux pilotes autorisés par les aéroclubs basés.

Activité réelle annoncée par pilote sur FREQ A/A.

Activité AEM (N° 9186) : SR-SS, 700 ft AMSL, vols libres et vols radiocommandés selon protocole.

CHATILLON SUR SEINE		Communauté de Communes du pays Châtillonnais (ACB)		LFQH
Ouvert à la CAP / VAC		☎ / FAX : 03 80 91 05 02.		
47°50'43"N 004°34'46"E - 906 ft (33 hPa)				
RWY	02/20	955 x 100	/	Non revêtue
AVT	Carburants : 100 LL, Lubrifiants : 80 - (CIV) HJ O/R 2 HR TEL : ACB du Châtillonnais.			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎	Model Club : 03 80 91 39 09.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Pente ascendante dans les 150 premiers mètres au QFU 197 °. Utilisation simultanée de la piste et de la voie de circulation accolée interdite.

Activités diverses : AEM (N° 8238) 330 ASFC - SR-SS.

Activité treuillage parapente (N° 880) selon protocole : SFC – 1500 ASFC/ 2400 AMSL. 0900- SS.

Treuil équipé d'un gyrophare. Câble non balisé en bordure extérieure Est de la RWY 02/20.

CHAUMONT SEMOUTIERS		61ème Régiment d'artillerie / AGACS		LFJA
Usage restreint / VAC, A VUE				
48°05'30"N 005°03'00"E - 1004 ft (36 hPa)				
RWY	18/36	1801 x 30	18 F/C/W/T	Revêtue
COM	A/A / RAI	118.775 Mhz (si zones LF-R 5 actives)		
RFFS	Niveau 1			
☎ @	FAX : 03 25 35 06 15 - @ : aerodrome-chaumont@orange.fr ACB de la Haute Marne : 03 25 03 05 92			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Code de référence AD (OACI) : 3B. AD à usage restreint. AD réservé aux ACFT munis de radio. Utilisation de l'AD en dehors des créneaux d'activation de la zone LF-R 5 A. PPR obligatoire à demander auprès des OPS 61 RA pour les ACFT non basés CIV et MIL. PRKG ACFT soumis à autorisation des OPS 61 RA @ : 61ra.dv.fct@intra.def.gouv.fr - 61ème RA OPS ☎ 03 25 35 96 05 - 06 71 28 66 07. SAM, DIM, JF : Officier de permanence 03 25 35 96 58.

Dangers à la navigation aérienne :

Fort dénivellé au bord Sud-Ouest du PRKG AGACS. Evolution d'aéronefs télépilotes non habités dans les zones LF-R 5, au départ des installations MIL Limitations vent traversier, LDG et TKF RWY 36/18 interdite pour les ACFT à voilure fixe: - > 25 kt sur RWY sèche ; - 20 kt sur RWY mouillée. RESA (aire de sécurité d'extrémité de piste) 36 et 18 limitées à 45 m de largeur.

Activités diverses :

Voltage NR 6103 : 1000 ft ASFC - FL 055, axe RWY 18/36, 1500 m de part et d'autre du point 48°04'58"N 005°02'53"E. ETE : 0700-SS, HIV : 0800-SS hors activation de la LF-R 5 A. Activité réservée aux pilotes de l'ACB de la Haute Marne. AEM NR 8237 : SFC - 2300 AMSL ou 1300 ASFC. Vols radiocommandés selon protocole. Plafond limité à 1000 ft ASFC. Rehaussement du plafond jusqu'à 1300 ft ASFC annoncé par NOTAM SR-SS hors activité R 5 A et C.

CHAUVIGNY		Aéroclub de Chauvigny		LFDW
Ouvert à la CAP / VAC				
☎ 05 49 46 31 48				
46°35'00"N 000°38'32"E - 442 ft (16 hPa)				
RWY	05/23	740 x 80	/	Non revêtue
AVT	100 LL - espèces ou chèques bancaires sur PPR.			
COM	A/A	120.060 Mhz		
RFFS	Niveau 1			
@	contact@aeroclub.de.chauvigny.com			

Conditions d'utilisation de l'AD : QFU 048° préférentiel cause environnement. TWY et 100 premiers mètres de la RWY 23 inutilisables après fortes pluies.

CHAVENAY VILLEPREUX		Groupe ADP Paris Aéroport		LFPX
Ouvert à la CAP / VAC				
☎ 06 69 58 04 03				
48°50'32"N 001°58'49"E - 424 ft (16 hPa)				
RWY	05/23	825 x 60	/	Non revêtue
	10/28	710 x 100	/	Non revêtue
AVT	Carburant : 100LL, Lubrifiant : NIL. H24 carte BP.			
COM	ATIS/V	125.275 Mhz	☎ 01 30 56 38 02	
	TWR / A/A	129.525 Mhz		
	SOL	121.900 Mhz		
RFFS	Niveau 1			

ATS LUN - VEN : 0800 - 1200, 1330 - SS+30 limité à 1900. SAM, DIM et JF : 0800 - SS+30 limité à 2000. SOL : SAM, DIM et JF : Activation annoncée sur l'ATIS entre 0800 et SS+30. Chef CA ☎ : 01 30 56 28 71 - FAX 01 30 56 07 98.

☎ @ Redevances : 01 74 25 49 58 ou 01 48 62 07 51 ou
<https://www.parisaeroport.fr/entreprises/services-aux-compagnies-aeriennes/tarifs-redevances>

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Contact radio obligatoire. Contact radio obligatoire avant pénétration dans la RMZ. Interdictions particulières concernant l'AD - Hélicoptères : Vols écoles et entraînements interdits. Restrictions d'utilisation de l'AD - ULM de classes 1, 2, 4, 5 et 6 interdits.

Voltage : Activité réservée aux aéronefs et pilotes autorisés par la DSAC/N et selon protocole.

(1) RWY 10 : TODA réduite, présence d'un gabarit routier à 14 m de l'extrémité de piste.

Dangers à la navigation aérienne :

L'attention des usagers est attirée sur la proximité :
- des circuits de piste de ST-CYR (ne pas dépasser la route D98 en circuit de piste et lors des DEP QFU 103° et 051°),
- de la zone LF-D 568 B (activités hélicoptères),
- des circuits de piste planeur de l'AD de BEYNES ainsi que de son activité treuillage N° 914 (2000 AMSL, câble non balisé).

Activités diverses : Activité voltige (N° 6203) sur AD : - axe de longueur 2300 m, centré sur seuil 05, orienté selon piste 10/28, - 1500 ft AMSL / 3500 ft AMSL. Plafond limité à 2500 ft AMSL si la zone LF-R 3107 n'est pas active, - HJ exclusivement, si ATS CHAVENAY assurés, - LUN-VEN : 0800 - 1830, - SAM, DIM, JF : 1000 - 1830. ETE : - 1 HR. - activité réservée aux usagers autorisés par la DSAC Nord et selon protocole, - information des usagers sur CHAVENAY TWR.

CHELLES LE PIN		Groupe ADP		LFPH
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 06 69 58 04 03		
48°53'48"N 002°36'22"E - 208 ft (8 hPa)				
RWY	04/22 11/29	600 x 50 650 x 50	/ /	Non revêtue Non revêtue
AVT	Carburant : 100LL - Lubrifiants : 65-80-100-120 (CIV-MIL).			
COM	A/A	123.930 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	Redevances : 01 49 75 74 61 ou 01 48 62 31 24 - @ : airportfees_lbg@adp.fr https://www.parisaeroport.fr/entreprises/services-aux-compagnies-aeriennes/tarifs/tarifs-redevances			

Conditions d'utilisation de l'AD :

L'usage de l'aérodrome est réservé aux pilotes basés et respectant les conditions définies par la DSAC Nord consultables via internet :

https://salledelecture-ext.aviation-civile.gouv.fr/externe/DSAC/programme_formation_qualification_site_LFPH.pdf
AD réservé aux ACFT munis de radio. Distances déclarées utilisables : TODA RWY 11, 22 et 29 réduites cause obstacles dans la trouée de décollage.

Dangers à la navigation aérienne :

Présence d'une hélicoptère à usage restreint (Centre d'incendie et de secours) située dans le 222°/0.8 NM. Privilégier l'utilisation de la piste 04/22 en raison de la présence d'obstacles dans les dégagements de la piste 11/29.

CHERBOURG MANCHE		EDEIS AEROPORT DE CHERBOURG		LFRC
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 02 33 88 57 60		
49°39'03"N 001°28'31"W - 459 ft (17 hPa)				
RWY	10/28	2440 x 45	40 R/B/W/T	Revêtue
Balisage	10	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		52 ft
AVT	Carburant : AVGAS 100LL. H24 Automate EDEIS FUEL (carte bancaire sauf Amex). Carburant : JET A1. Lubrifiants : NIL. LUN-VEN : (HIV) : 0730-1700, (ETE) 0630-1700 SAM, DIM, JF : (HIV) 0800-1700, (ETE) 0700-1700 Hors HOR : O/R PN 1 HR pour vols commerciaux et MEDEVAC : ☎ 02 33 88 57 60.			
COM	AFIS CHERBOURG Info / A/A / STAP	119.625 Mhz		
NAV	NDB ILS/DME 28	MP MP	373 Khz 110.550/329.450 Mhz/CH 42 Y	
Douanes Police	O/R. LUN-VEN : PN 24HR ; SAM, DIM, JF : PN 48HR à : bse-cherbourg@douane.finances.gouv.fr			
RFFS	LUN-VEN : Niveau 5 : (HIV) 0730-1700, (ETE) 0630-1700 SAM-DIM et JF : Niveau 2 : (HIV) 0800-1700, (ETE) 0700-1700 Niveau 6 : O/R PN 48 HR à cherbourg.aeroport@edeis.com Niveau 1 : hors HOR. Hors HOR : O/R PN 1 HR pour vols commerciaux et MEDEVAC : ☎ 02 33 88 57 60			
MET	0100-2200 - RENNES - ☎ (IFR) : 02 22 51 54 16.			
ATS	AFIS : LUN-VEN : (HIV) 0730-1700, (ETE) 0630-1700. SAM, DIM et JF : (HIV) 0800-1700, (ETE) 0700-1700. Tous les jours O/R jusqu'à 2200 PPR avant 1700 ☎ : 02 33 22 91 30 (AD) - 02 33 22 51 37 (TWR). FAX : 02 33 22 43 81 (AVA) - 02 33 43 65 39 (TWR).			
☎ @	FAX AD : 02 33 22 90 64. @ : cherbourg.aeroport@edeis.com ACB de Jean PIQUENOT : 09 63 52 80 49			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio.

Dangers à la navigation aérienne :

AD susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer.

CHOLET LE PONTREAU		Agglomération du Choletais		LFOU
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 02 41 62 12 22		
47°04'55"N 000°52'38"W - 443 ft (16 hPa)				
RWY	03/21 03R/21L	1830 x 30 1030 x 80	7 F/D/Y/T /	Revêtue Non revêtue
Balisage	03	PAPI 4.0 ° (7.0 %)		43 ft
AVT	Carburants : 100 LL, JET A1. Lubrifiants : NIL. Chèques, cartes bancaires ou paiement comptant. HOR AFIS. En dehors de ces HOR, PPR PN dernier jour ouvrable précédent avant 1700. Réparation : CHOLET AVIATION - METAL - AVIA			

COM NANTES APP 124.250 - 119.400 Mhz (s)
AFIS / A/A 120.405 Mhz

RFFS Niveau 2 : LUN - SAM (sauf JF) 0700-1100, 1300-1700.
Niveau 3 : PPR AFIS PN 24 HR.
En dehors de ces HOR : Niveau 1, Niveau 2 PPR AFIS PN 24 HR.

MET 0400-0100 - NANTES ATLANTIQUE - ☎ (IFR) : 02 40 05 29 31.

ATS AFIS : ETE : LUN - SAM : 0530-1000 et 1130-1700, DIM et JF : 1200-1700.
HIV : LUN - SAM : 0700-1100 et 1230-1800, DIM et JF : 1300-1800.
En dehors de ces HOR, PPR PN dernier jour ouvrable avant 1700.
☎ : 02 41 62 12 22 - FAX : 02 41 62 29 58.

☎ @ @ : fboisard@choletagglomeration.fr
Aéroclub du Pontreau Cholet : 02 41 58 76 61.
Aérienne du Choletais : 02 41 64 02 21

Conditions d'utilisation de l'AD :

Activité IFR possible. AD réservé aux ACFT munis de radio. Utilisation simultanée des deux pistes interdite. Piste non revêtue inutilisable après fortes pluies.

Dangers à la navigation aérienne :

Présence d'une route pouvant représenter un obstacle lors d'un décollage en piste 21.

Activités diverses :

Activité voltige (N° 6390) : axe 03/21, longueur 2500 m centré sur 47°05'16"N 000°52'23"W, 2200 AMSL/FL050. Pendant HOR ATS. LUN, MER, JEU, VEN, SAM : 0800-1100, 1400-1800 ; MAR : 1400-1800 ; (ETE : - 1 HR). Activité réservée aux usagers signataires du protocole.
Activité réelle connue de CHOLET INFO. AEM (N° 8308) : 500 ft ASFC / 950 ft AMSL, SR-SS.

CLAMECY		MAIRIE de CLAMECY		LFJC
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 03 86 27 50 70		
47°26'15"N 003°30'27"E - 714 ft (25 hPa)				
RWY	18/36	790 x 60	/	Non revêtue
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			

CLERMONTFERRANDAUVERGNE		SEACFA		LFCL
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 04 73 62 71 00		
45°47'09"N 003°09'45"E - 1092 ft (39 hPa)				
RWY	01/19	645 x 60	/	Non revêtue
	08/26	3013 x 45	78 F/C/W/T	Revêtue
	08L/26R	909 x 50	/	Non revêtue
Balissage	08	PAPI 3.9 ° (6.7 %)		54 ft
	26	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		61 ft

AVT Carburants TOTAL ENERGIES : 100 LL. JET A1 TRO (MIL). Lubrifiants : NIL.
Tous aéronefs 0500-2100 : JET A1 et JET A1 SAF.
Station autonome ouverte H24 : AVGAS 100LL et JET A1.
☎ : +33 4 73 62 71 15 - @ : avitaillement@aeroport-clermont.fr
Paiement : carte Total Energies pour la station autonome.
Toutes réparations pour ACFT MIL à l'Atelier Industriel de l'Aéronautique (AIA).
L'obtention d'un PPR, avec un préavis de 48h, est obligatoire pour tout aéronef à destination de l'AIA. Envoyez vos demandes à : aia-clermont-ferrand-escale.dv.fct@intradef.gouv.fr
Horaires de l'escale AIA : LUN-JEU : 0618-1606, VEN : 0618-1306.
En dehors de ces horaires l'accueil sera possible par l'équipe incendie uniquement.
L'assistance est obligatoire pour les avions dont la MTOW est supérieure à 3 tonnes, privés ou commerciaux. Une demande de handling doit être réalisée prioritairement sur le site <https://cy.myhandlingsoftware.com> ou adressée au terminal affaire à l'adresse : fbo@aeroport-clermont.fr ou ☎ : +33 4 73 62 73 62.
Pour les vols commercialisés hors vols affaires la demande d'assistance sera adressée à schedule@aeroport-clermont.fr
ASU ppm - 42 psi(g) conformément au standard IATA. GPU Guinault GA100 - 100 kva 400Hz/ 28 Vdc.

COM	FIS	122.225 Mhz	
	ATIS	136.405 Mhz	☎ 04 73 62 74 38
	CLERMONT APP	122.225 - 119.375 Mhz	
	TWR	118.625 Mhz	
	SOL	121.950 Mhz	
NAV	VOR/DME	CFA	114.35 Mhz / CH 90 Y
	ILS/DME 26	CF	111.100/331.700 Mhz/CH 48 X
Douanes	Douanes : NIL. Police : 0730-1830.		
Police	Urgence commandement : ☎ : 06 83 39 83 77 Permanence Régionale H24 : 04 72 84 25 16		
RFFS	Niveau 5. Niveau 7 : LUN - DIM : 0530-2130.		

MET H 24 - LYON SAINT-EXUPERY - ☎ (IFR) : 04 72 23 98 08
ATS H24. SNA Centre-Est - Organisme de contrôle de Clermont-Ferrand Auvergne :
 04 73 62 72 20 - @ : sna-ce-clermont-temps-reel@aviation-civile.gouv.fr
 ACB d'Auvergne : 04 73 92 00 56 - FAX : 04 73 91 49 55
 Clermont Limagne : 04 73 91 29 75
 ☎ @ FAX AD : 04 73 62 71 29
 Opérations : 04 73 62 71 23 - 0430 à 2130 - @ : operations@aeroport-clermont.fr
 Permanence : 06 80 45 41 81 - 2130 à 0430
 Terminal affaire : 04 73 62 73 62 - @ : fbo@aeroport-clermont.fr

Conditions d'utilisation de l'AD :

Interdit au VAV, motoplaneurs autorisés sur les pistes non revêtues. Service assistance aéroportuaire obligatoire sur tous les postes de stationnement : Attendre prise en charge par service spécialisé au pied de l'aéronef. Paiement des taxes directement à l'agent, si client non en compte.

Dangers à la navigation aérienne :

Par fort vent de secteur sud : cisaillements et fortes turbulences en finale 26 et sur la piste dus à la présence de hangars et de collines au sud de la plate forme. Présence importante d'oiseaux d'Octobre à Mars. HS : Hot Spot (Point Chaud). Etre attentif aux clairances de traversée, alignement et roulage. La traversée ou l'alignement piste, ainsi que le roulage sur les TWY, ne s'effectuent que sur clairance explicite de contrôle. Le collationnement de toute instruction est exigé.

HS1 : TWY C3 traversant la piste Non Revêtu 08/26.

HS2 : Points d'attente intermédiaires sur instruction du contrôle, les TWY C4 et C5 interférant avec les pistes non revêtues 08/26 et 01/19. Émission verticale de laser au niveau du campus des Cézaux (45°45'41"N - 003°06'39"E - RDL 236° / 4,9 km ARP).

COETQUIDAN		Ministère des Armées (AT)		LFXQ
Militaire / A VUE		☎ 02 97 70 73 85/86		
47°56'33"N 002°10'57"W - 509 ft (18 hPa)				
RWY	11/29	500 x 18	48 F/A/W/T	Revêtue
COM	A/A / COETQUIDAN A/S 2ROMEO	120.375 Mhz 47.450 Mhz		
RFFS	OACI 1.			
☎ @	Pendant les heures de services : - OFF TIR/CSV : 02 97 70 77 67 - MIL : 862 563 77 67 - MTS : 02 97 70 73 86 - MIL : 862 563 73 86 - CHEF DEE : 02 97 70 73 85 - MIL : 862 563 73 85 En dehors des heures de service : OFF PERMANENCE : 02 97 70 73 90 - MIL : 862 563 73 90			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Code de référence AD (OACI) : 1A. AD liste 2 interdit à la CAP et aux ACFT sans CLR.

Autorisation d'accès à l'AD obligatoire 72 HR avant, contacter : OFF TIR/CSV, MTS et CHEF DEE : 02 97 70 73 85 - MIL : 862 563 7385. Sans autorisation préalable, pas d'accès possible.

Accueil au sol demandé : Contacter COETQUIDAN 3 MIN avant le posé.

Accueil au sol non-demandé : Usage de l'AD en AUTO INFO.

Interdiction de survoler le camp bâti, le dépôt de munitions de Montervily et le complexe de tirs situé au Nord du camp (Nord de la D724 qui relie Beignon à Campénéac).

Dangers à la navigation aérienne :

Pylône-antenne balisé jour et nuit de 100 m de haut, situé à 2 km NNE de l'AD :

47°56'51.06"N - 002°09'32.57"W.

Aérolargages occasionnels (coordonnées centre des Zones de Mise à Terre) :

- ZMT1 (OA/OR) : 47°56'718"N - 002°10'890"W

- ZMT2 (OR) : 47°56.631'N - 002°09.538'W

- ZMT3 (OR) : 47°56.758'N - 002°09.244'W

Activité connue de l'OFF TAP. Zone de poser HEL COMALAT T5601 situé 1,5 km NNE de l'AD, 47°56'58" N - 002°09'58" W. Activation de la LF-R239 par NOTAM en cas de mise en oeuvre d'un ballon captif. Activités réelles des champs de tir connues auprès du PC TIR. Lors de l'activation, permanence radio assurée sur 2ROMEO. Activités des LF-R506 A et B connues du PC TIR ou de l'OFF TAP.

Activités diverses :

AEM (NR 8907) : SFC - 500 ASFC / SR - SS. SAM, DIM et JF.

COGNAC CHATEAUBERNARD		Ministère des Armées (AAE)		LFBG
Militaire / AIP, VAC, A VUE		☎ 05.79.20.03.01/00		
45°39'30"N 000°19'03"W - 103 ft (4 hPa)				
RWY	05/23 08/26	2422 x 45 1814 x 60	38 R/C/W/T 41 F/C/W/T	Revêtue Revêtue
Balilage	08 05 et 26	PAPI 3.0 ° (5.2 %) PAPI 3.0 ° (5.2 %)		60 ft 51 ft
AVT	Carburant : F18 - F34 - F35 O/R. Lubrifiants : O135 - O155 - H515. HOR ATS et permanence téléphonique 30 MIN.			
COM	COGNAC APP TWR	132.450 - 142.450 Mhz 120.075 - 122.100 - 132.450 Mhz		

NAV TACAN CGC CH 109 X
VOR/DME CNA 114.650 Mhz/CH 93 Y
ILS 23 CGC 109.900/333.800/75/75 Mhz

RFFS Niveau 7. Moyens militaires OTAN : 5.
Disposition spécifique ORSEC du 10 mars 2022 avec la Préfecture conformément à la Circulaire Interministérielle du 10/11/99. O/T services ATS : RFFS non assurés.

MET Station : 0500 jusqu'à fin d'activité plateforme ☎ 811 709 6041. - CMA de COGNAC

ATS LUN-JEU : 0715-1600 ; VEN : 0715-1400 ; SAM-DIM-JF : fermé.
APP, service radar et VDF rendus pendant l'activité MIL. En dehors de cette activité, TWR uniquement. Activité annoncée par RAI ou COGNAC APP 132.450.
Pour les ACFT équipés UHF, l'informations ATIS a connaître avant le premier contact avec COGNAC APP ou sol. Informations disponibles uniquement durant ATS HOR.

☎ @ Trafic autorisé : IFR / VFR / CAM I / T / V
05 79 20 03 73 - 865.709.7373 (OPC)
05 45 32 74 29 - 865 709 7479 (Directeur des vols)
05 79 20 03 28 - 865 709 7328 (CDT ESCA)
05 79 20 06 43 - 865 709 7043 (Bureau Opérations Base)
05 79 20 03 58 - 865 709 7358 - 811 579 5090 (section opérations)
05 45 32 73 06 - 865 709 8006 - 811 579 5001 (Chef de quart)
Ailes Cognacaises : 05 45 82 13 51

Conditions d'utilisation de l'AD :

Survol de l'AD interdit H24 au-dessous de 1000 ft ASFC. AD réservé aux ACFT munis de radio. AD liste 3 à usage restreint.

Restriction pour ACFT CIV : Sur autorisation, avec préavis de 5 jours ouvrables, du Colonel commandant la BA709 par l'intermédiaire du Bureau Opérations Base (BOB). Le numéro PPR devant figurer en case 18 du FPL. RWY 05/23 revêtue limitée à 15 kt de vent traversier.

ACFT exploités par ACB de Cognac :

PPR du commandant du groupement d'appui à l'activité via le BOB ou le Directeur des Vols.

ACFT MIL : PPR du commandant du groupement d'appui à l'activité via le bureau des opérations base (BOB) ou le DV. Le NR de PPR devant figurer en case 18 du FPL. Missions d'entraînement Haut Bas Haut et missions travail en zone avec COGNAC APP soumises à accord du chef de quart :

☎ 05 45 32 73 06 - 811 709 7306 - 811 579 5001

RWY 05/23 Revêtue limitée à 20 kt de vent traversier RWY mouillée et 25 kt RWY sèche.

Trouées de TKOF percées par OBST :

- Départ RWY 23, THR 05 : - OBST BG950, gabarit routier ALT = 101ft - OBST clôture périphérique

- Départ RWY 05, THR 23 : - OBST BG951, gabarit routier ALT = 114 ft

- Départ RWY 26, THR 08 : - OBST BG952, gabarit routier ALT = 103 ft - OBST clôture périphérique

- Départ RWY 08, THR 26 : - OBST clôture périphérique

Trouées de LDG percées par obstacles : - Arrivée RWY 05, THR 05 : OBST arbres

Surfaces latérales percées par obstacles :

- RWY 05/23 : - OBST BG927, arbre ATL = 149 ft - OBST BG926, bosquet d'arbres ATL = 147 ft.

Activités diverses :

AEM NR 9185 1 : SFC - 500 ft SFC - HJ. Vols radiocommandés selon protocole.

AEM NR 9185 2 : SFC - 150 ft SFC - HJ. Vols radiocommandés selon protocole.

Activité Voltige NR 6508 : axe RWY 05/23 de 2500 m 1600 ft AMSL - FL 060.

Activité réservée aux pilotes basés de l'ACB. Hors HOR ATS. Activité connue de AQUITAINE INFO.

COLMAR HOUSSEN		ADC		LFGA
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		(Société de l'aéroport de Colmar SAS) ☎ 03 89 20 22 90		
48°06'37"N 007°21'33"E - 627 ft (23 hPa)				
RWY	01/19 01L/19R	1610 x 30 950 x 80	13 F/B/W/T /	Revêtue Non revêtue
Balisage	01 19	PAPI 3.0 ° (5.2 %) PAPI 3.8 ° (6.6 %)		52 ft 52 ft
AVT	Carburant : 100LL, JET A1, AVGAS. Lubrifiants : NIL. LUN-VEN : 0700-1100, 1300-1600. SAM, DIM et JF : - Du 1er nov au 1er mars : 0900-1200, 1300-1600 - Du 1er mars au 1er nov : 0900-1200, 1300-1700 LUN-VEN : 1100-1300 PPR PN 2 HR exploitant AD. En dehors de ces HOR : PPR PN 18 HR exploitant AD. Paiement comptant, chèque, carte de crédit ou carte AIR BP. ALSACE AIR MAINTENANCE - ☎ : 03 89 24 51 71 - FAX : 03 89 24 53 94 @ : alsace.airmaintenance@orange.fr			
COM	ATIS/S TWR / A/A SOL AFIS STAP	123.135 Mhz 119.000 Mhz 121.880 Mhz 119.000 Mhz (de nuit seulement) absence ATS ☎ 03 89 20 22 98		
NAV	NDB	HO	380 Khz	
Douanes Police	Vols en provenance ou à destination d'un pays hors espace Schengen ou hors Union européenne : O/R PN 24 HR à CODT METZ : codt-metz@douane.finances.gouv.fr Formulaire disponible sur le site de l'exploitant AD.			

RFFS Niveau 5 : LUN-VEN : 0700-1100, 1300-1600. En dehors de ces HOR : Niveau 1.
Extension possible Niveau 2 ou 5 : LUN-VEN : 1100-1300. PPR PN 2 HR exploitant AD.
Extension possible en dehors de ces HOR Niveau 2 ou 5 :
LUN-DIM : PPR PN 18 HR exploitant AD

MET H24 - BALE MULHOUSE - ☎ (IFR) : 03 68 08 11 08.

ATS De novembre à mars : LUN-VEN : 0630-1900 ; SAM, DIM et JF : 0730-SS+30 (MAX 1900)
D'avril à octobre : LUN-VEN : 0630-2000 ; SAM, DIM et JF : 0730-SS+30 (MAX 1900)
TWR, ☎ : 03 89 41 97 05 - FAX : 03 89 41 46 82
Chef CA, ☎ : 03 89 29 13 21. En dehors de ces HOR, service AFIS PPR exploitant AD.

☎ @ Site Internet : www.colmar.aeroport.fr - @ : contact@colmar.aeroport.fr
- Aéroclub de Colmar - TEL/ FAX : 09 62 16 01 67 - @ : colmar.aeroclub@wanadoo.fr
- CICVVA - TEL/ FAX : 03 89 41 95 03 - @ : cicvva@wanadoo.fr
- Aéroclub du Premier Envol : 06 60 04 42 26 - @ : club@premierenvol.info

Conditions d'utilisation de l'AD :

Utilisation simultanée des deux pistes interdite. Piste non revêtue réservée (sauf pour raisons de sécurité), aux planeurs, avions remorqueurs et avions basés appartenant à la flotte CICVVA. Hors activité vol à voile, piste non revêtue utilisable par les seuls aéronefs autorisés par l'exploitant AD (sauf pour raisons de sécurité). AD réservé aux ACFT munis de radio. AD interdit aux PUL. Activité IFR aux deux QFU. Activité ULM : AD réservé aux seuls ULM multiaxes. Voies de circulation ES, EC et EN destinées aux ACFT dont l'empattement est inférieur à 18 m. Résistance TWY ES/EN : 12 F/B/W/T. TWY EC : 13 F/B/W/T. TWY EC : 13 F/B/W/T. Parking commercial : 14 F/B/W/T.

Dangers à la navigation aérienne :

Turbulences importantes par vent secteur ouest au travers des hangars à l'ouest de l'aérodrome. Présence d'obstacles dans la bande aménagée et la bande de piste Revêtue :
- Piste 19 : buissons et vignes dans la bande de piste, clôture dans la bande aménagée à 45 m au nord du seuil 19 ; - Piste 01 : portion de rue longeant l'AD à l'ouest, se trouve dans la bande de piste. Activité hélicoptères importante sur l'hôpital Pasteur à 2 NM au Sud de la piste, dans la circulation d'aérodrome de Colmar. Activité de voltige hors AD (N° 6160). PPR chef CA COLMAR HOUSSEN. Contact radio avec COLMAR TWR.

Activités diverses : Activité de parachutisme (N°221) sur AD : FL 140.

COMPIEGNE MARGNY		Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Autonne		LFAD
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 03 44 40 76 51		
49°26'01"N 002°48'17"E - 316 ft (12 hPa)				
RWY	05/23	900 x 74	/	Non revêtue
AVT	Carburant : 100LL. HX sauf MAR et MER O/R ACB de Compiègne Margny			
COM	A/A	122.305 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎	ACB de Compiègne Margny : 03 44 83 32 12 ACVV : 03 44 83 60 76. AGSS (Ecole ULM) : 06 03 00 42 15 Cercle des machines volantes : 06 35 43 15 80.			

Conditions d'utilisation de l'AD : AD réservé aux ACFT munis de radio.

Distances déclarées utilisables : TODA RWY 05 réduite en raison de la présence de la route départementale D935. AD interdit aux ULM de classe 1 et 5 ainsi qu'aux PUL.

Dangers à la navigation aérienne :

Présence de véhicules agricoles possible dans les dégagements latéraux au Nord de la piste 05/23.

Activités diverses : Activité voltige planeurs (N° 6053) : Axe de piste 05/23, centrée sur ARP, 1000 m de longueur, 2000 ft AMSL - FL 065. SAM, DIM et JF : 1000 - SS, réservée aux pilotes autorisés selon protocole. Uniquement lorsque la LF-R 3102V COMPIEGNE est active.

Information des usagers sur BEAUVAIS INFO.

CONDOM VALENCE SUR BAISE		AUPAC V		LFID
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 06 26 84 28 93 - 06 40 40 43 03		
43°54'33"N 000°23'10"E - 444 ft (16 hPa)				
RWY	11/29	850 x 50	/	Non revêtue
AVT	Carburant : 100 LL - Lubrifiants : 80 (CIV-MIL). HX - ☎ : ACB.			
COM	A/A	119.765 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎	ACB Association des utilisateurs de la Plate forme de Condom Valence sur Baise.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Restrictions possibles durant les périodes de pluie : se renseigner à l'ACB.

Activités diverses :

AEM (N° 9065) : HJ, 300 ft ASFC MAX. Treuillage planeurs (N° 1001) : SFC - 2000 AMSL. Câble non balisé. Treuil équipé d'un balisage lumineux. Information des usagers : A/A CONDOM.

CORTE		Mairie de Corte		LFKT
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 04 95 45 23 00		
42°17'25"N 009°11'33"E - 1130 ft (41 hPa)				
RWY	12/30	950 x 20	3 t MAX / 1 MPa	Revêtue
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	AD : aerodromecorte@gmail.com ACB Corte : 06 12 04 02 44 ULM : 06 23 85 15 89 / 06 11 49 19 97.			

Dangers à la navigation aérienne : Risque de phénomènes orographiques pouvant occasionner de sévères turbulences aux abords de l'AD. Déclivité RWY : 1,88 % (descendante depuis THR 12).

Activités diverses : AEM (N°9646) : 500 Ft ASFC, HJ selon protocole.

COSNE SUR LOIRE		Ville de Cosne-Cours-sur-Loire		LFGH
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 03 86 26 50 00		
47°21'37"N 002°55'06"E - 580 ft (21 hPa)				
RWY	11/29	800 x 18	5.7 t - 0.9 MPa	Revêtue
AVT	Carburant : 100 LL. 0600-1000 et 1200-1500. En dehors de ces HOR, O/R Loire Aviation. Paiement par chèque ou espèce.			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎	ACB de Cosne Aéroport TEL/FAX : 03 86 28 19 64			

Dangers à la navigation aérienne :

Par vent d'Est (12 à 15 kt) à l'atterrissage au QFU 113°, risque de rabattants peu avant le seuil.

COUHE VERAC		Communauté des communes du Civraisien en Poitou		LFDV
Ouvert à la CAP / VAC				
46°16'14"N 000°11'18"E - 500 ft (18 hPa)				
RWY	02/20	1040 x 80	/	Non revêtue
AVT	O/R ACB. Carburant : 100 LL - SP 98 - Lubrifiant : NIL.			
COM	A/A	119.230 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎	ACB de Couhé : 05 49 37 97 98.			

Conditions d'utilisation de l'AD : Utilisation simultanée de la piste avion et de la bande ULM interdite. Les ACFT sans radio doivent s'informer auprès de l'ACB avant utilisation ☎ : 05 49 37 97 98.

Dangers à la navigation aérienne :

Présence d'éoliennes à proximité du circuit Sud de la bande ULM : prudence recommandée.

Activités diverses : Activité Deltaplans tractés par ULM sur piste ULM.

COULOMMIERS VOISINS		Groupe ADP Paris Aéroport		LFPK
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 06 69 58 04 03		
48°50'15"N 003°00'52"E - 470 ft (17 hPa)				
RWY	09C/27C 09L/27R 09R/27L	1590 x 20 650 x 50 660 x 80	5.7 t / /	Revêtue Non revêtue Non revêtue
AVT	(CIV) Carburant : 100 LL. Paiement comptant ou chèques. HX.			
COM	A/A	122.205 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	Redevances : 01 49 75 74 61 ou 01 48 62 31 24 @ : airportfees_lbg@adp.fr https://www.parisaeroport.fr/entreprises/services-aux-compagnies-aeriennes/tarifs-redevances			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Activités ULM et Paramoteur autorisées aux usagers basés sous réserve de l'accord préalable de l'exploitant d'aérodrome. AD réservé aux ACFT munis de radio. AD interdit aux aéronefs dont la masse maximale au décollage (MTOW) est supérieure à 5,7t. Piste non revêtue 09R-27L réservée uniquement aux planeurs et aux aéronefs de servitude, avec priorité aux planeurs à l'atterrissage.

Dangers à la navigation aérienne :

Axe de voltige (N° 6292, Aulnoy) réservé aux planeurs basés, 1500 ft ASFC - 2500 ft AMSL, SR-SS.

Hot spots : les ACFT positionnés à ces points ne peuvent apercevoir les appareils circulant au-delà de l'ARP, notamment ceux qui croisent ou qui dégagent entre B1 et B, ainsi que ceux au seuil RWY 09C. Voir GMC 01.

Activités diverses : Treuillage planeurs (N° 939) : 2200 ft AMSL, SR-30 - SS+30. Treuil équipé de feux à éclats. Activité réservée aux membres de l'AACM selon consignes locales. Câble non balisé.

Activité AEM N° 8690 dans la partie NW de l'AD, SR-SS, SFC-300 ft ASFC.

43°14'51"N 006°07'38"E - 269 ft (9 hPa)

RWY	11	1925 x 30	PM 0 - 1850 51 F/B/W/T	PM 1850 - 1925 35 R/B/W/T	Revêtue
	29	1925 x 30	PM 0 - 75 35 R/B/W/T	PM 75 - 1925 51 F/B/W/T	Revêtue
AVT	Carburant : F 34 (MIL) - JET A 1, 100 LL (CIV). Lubrifiants : NIL. MIL : O/R 4 H. CIV : 0700-1000, 1200-1700 (ETE) ; 0700-1100, 1300-1700 (HIVER). HEL : accès uniquement tractés.				
COM	TWR	122.700 Mhz			
	RAI	118.275 Mhz			
RFFS	OACI : 1 ou 5 annoncé par RAI. Niveau 1 : pendant les périodes d'auto-information. Niveau 5 : pendant les périodes d'armement du CTL.				
ATS	Activité annoncée par RAI / Activity announced on RAI Inspection des pistes non assurée quotidiennement				
☎ @	@ MIL : aero-hyeres.cdq-app.fct@intra.def.gouv.fr - aero-hyeres.oqcla.fct@intra.def.gouv.fr AZCCP (Association de la Zone Civile de Cuers Pierrefeu) 04 94 48 36 83 - FAX : 04 94 48 38 69 - @ : aerodromecivilcuers@gmail.com BDP/BIA : 04 22 44 45 07 - TEL MIL 831 73 44 507 ACB du VAR : 04 94 33 53 19 - FAX : 04 94 33 51 63 ACB du Soleil : 04 94 33 56 44 / 06 22 15 40 59.				

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD ouvert à la CAP de jour en VMC du LS-30 au CS+30.

AD réservé aux ACFT munis de radio, interdit aux planeurs et aux ULM autres que ceux des classes 3, 4 et 6.

Survol des installations MIL interdit en-dessous de 1500 ft AAL.

Contact préalable obligatoire sur RAI. Se conformer aux prescriptions.

Pour les ACFT à destination des installations MIL de l'AIA, contacter impérativement le service opérations pour obtention d'un numéro de PPR. E-mail : aia-cuers-pierrefeu.c-ops.fct@intra.def.gouv.fr

☎ 04 22 43 17 20 - 04 22 43 10 95

AD contrôlé pendant périodes annoncées par RAI. Veille FREQ obligatoire en R 64 B quelle que soit l'activité annoncée. Le PRKG en dur réservé à l'ACB du VAR est interdit aux ACFT > 3,5 t.

ACFT de passage : les pilotes doivent enregistrer leurs mouvements sur le registre déposé au secrétariat de l'association des usagers de la zone civile (AZCCP).

Prudence au roulage, clôture à 22 m de l'axe des TWY M1 et M2. Dégagement insuffisant pour les ACFT de catégorie supérieure à 2C.

ACFT moyens et lourds : demi-tour interdit en dehors des aires de retournement en extrémité de RWY. Obstacle sur TWY d'accès zone CIV : portail 2,60 m de hauteur sur 29 m de largeur, présence de guides au sol à 7,42 m de l'axe de TWY, 26 cm hors sol, empiètement du train d'atterrissage limité à 5 m.

C1 interdits aux ACFT > 1,5 t. Largeur TWY C2 : 7,5 m. Les ACFT d'envergure > 15 m doivent emprunter ce TWY avec précaution.

L'alignement à la hauteur des TWY C1 et M1 est possible pour un TKOF en RWY 11 :

- à partir de C1 : 1335 m restants

- à partir de M1 : 1325 m restants

Stationnement dans l'herbe obligatoire (inutilisable après fortes pluies).

Les ACFT de code référence ≥ 2B doivent emprunter uniquement le TWY central pour accès à l'aire de trafic de l'ACB

Dangers à la navigation aérienne :

- Circuit Sud : Par vent de nord-ouest, risque de forts vents rabattants dans l'ouest du terrain ; l'emploi du circuit vent arrière main gauche RWY 29 est laissé à l'initiative des usagers qui doivent l'annoncer sur la FREQ A/A, ou le demander à la TWR lorsque le ATC est assuré.

- Présence d'un relief > 500 ft AMSL à 1 NM W THR11.

- Risque aviaire sur l'axe Cuers - Collobrières : centre d'enfouissement.

- Plate-forme ULM en 43°18'41"N 006°07'37"E (THÈMES - SAINTE ANASTASIE - 83), située RDL 359° / 3,8NM ARP LFTF.

- Route RDL 110 à 410 m du THR 29 : Altitude 223 ft, Hauteur 12 ft, restriction de gabarit routier à 6,3 m.

Activités diverses :

MIL PJE (NR 424) : de jour et de nuit, annoncée par NOTAM. SFC - FL 130.

Mise en route ou entrée en LF-R 64 B soumises à autorisation préalable de la TWR.

Activité de remorquage de banderoles : soumise à l'accord du CDT AD et au respect des consignes en vigueur (disponibles au secrétariat de l'AZCCP et à la délégation Côte d'Azur).

Voltage (NR 6956) : Week-ends et HOL uniquement. Axe situé à 5 NM NE et orienté E/W sur une longueur de 4 km. 3000 ft AMSL - 5000 ft AMSL.

AEM (NR 9751) : Hors activité LF-R 64 B. SFC - 500 ASFC.

PAS DE TEXTE